

Cerémonies
Commemorations
✻ ✻ ✻

URGENCES

PHARMACIE

PHARMACIE : BUREL. Scaër.

Mme LE GUEN, à partir de 14 h, au bourg.

O.F. Su 10/8/87

L'inauguration du Mémorial de la Résistance

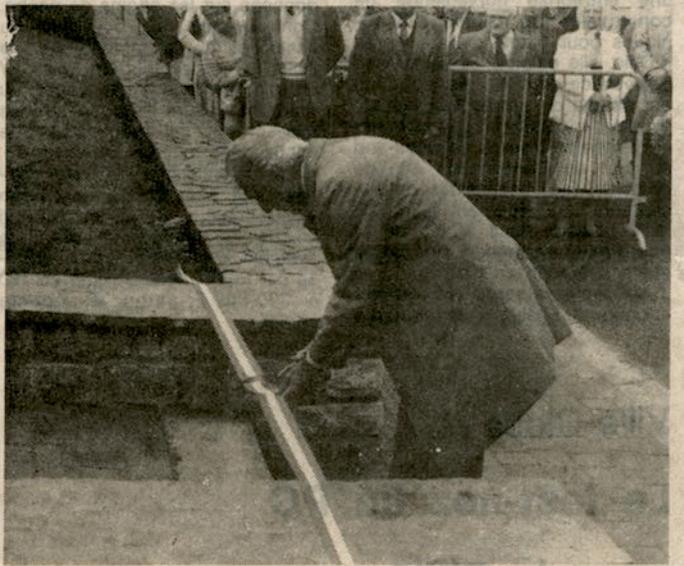
Hier dimanche, en matinée, une centaine de personnes a pris part aux cérémonies officielles pour l'inauguration de la stèle de la Butte et du square Mathieu Derrien, aménagés à la mémoire des victimes du nazisme. Les personnalités, les délégations des sections d'anciens combattants, de résistants, de prisonniers de guerre, des médaillés militaires du canton, de Lorient et de Guiscriff se sont rassemblées place de Verdun avant un défilé dans les rues de la ville en direction de la route de Pont-Aven, où est érigé le monument. La musique municipale accompagnait le cortège.

M. Tournevache, secrétaire départemental de l'ANACR, a coupé le ruban inaugural du monument, une pierre en granit. La plaque « Square Mathieu derrien » a été dévoilée par le maire et conseiller général de Rosporden Gilbert Monfort.

Deux invalides des combats de la Butte, MM. Louis Quéré et Charles Le Gall ont dévoilé la stèle, qui porte l'inscription « Aux résistants et aux civils victimes du nazisme, Passant souviens-toi ».

Lors des allocutions, M. Tournevache a insisté sur l'importance de la Résistance dans la libération du pays, et cité Carine Cotten, une jeune lauréate du concours scolaire de la Résistance et de la Déportation : « **La résistance n'est pas seulement un fait à ranger dans les manuels scolaires. Elle fait partie de ces événements historiques qui continueront de vivre, persistant et malgré le temps apportant aux hommes chaleur, espoir, confiance en la société et en eux-mêmes** ». A son tour, le maire Gilbert Monfort rendait hommage à tous les combattants, et en particulier à Mathieu Derrien, emmené par l'envahisseur le 13 juillet 1944 pour ne jamais revenir.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur servi au café « L'Escale » réunissait tous les participants.



La Résistance

vue par des témoins

au F.L. de Saint-Marc, le 11 mai

CE n'est pas une conférence comme les autres que présente le Club des jeunes du Foyer laïque de Saint-Marc. Les organisateurs, pour faire revivre, non seulement à ses membres, mais encore aux autres organisations de jeunes qui seront invitées (Auberges de la jeunesse, J.O.C., Jeunesses communistes...), pour faire revivre donc cette période de l'histoire, ont fait appel à des témoins (des acteurs, pourrait-on dire) de la Résistance.

Chacun d'eux viendra dire, non pas ce qu'ils ont fait ou vu, ce serait trop long, mais viendra présenter un aspect de cette activité.

Le meneur de jeu sera M. Georges-Michel Thomas, correspondant du Comité d'histoire de la 2^e guerre mondiale, lieutenant F.F.I.

Il introduira, après un court exposé sur la Résistance en général, M. Jean Le Nédélec, dirigeant de l'A.N.A.C.R., ancien interné, qui évoquera les sabotages des sous-stations électriques de l'arsenal.

Puis ce sera le tour de M. Georges Nédélec, lieutenant F.T.P.F. du bataillon Abalain, de présenter dans un « face à face » avec son ami Pierre Bodéan, le déraillement d'un train à Quimerch.

Il appartiendra ensuite au capitaine Callac de faire revivre une attaque d'un groupe d'Allemands en plein jour et également un parachutage. Quand on sait qu'Albert Yvenc, alias Callac, a participé à sept parachutages, on peut le considérer

comme orfèvre en la matière.

Enfin, M. Thomas, à partir de documents d'archives, aussi bien français qu'allemands, évoquera la vie à Brest sous l'occupation, la naissance de l'esprit de Résistance, son développement, le tout émaillé d'anecdotes.

C'est donc à une soirée pas comme les autres que le Foyer laïque de Saint-Marc convie les jeunes et les moins jeunes. La date du mercredi 11 mai, à 20 h. 30, a été retenue.

GRANDE JOURNÉE POUR LES TIREURS BRETOIS

Samedi et dimanche prochain le stand de tir de la Bretoise va connaître une ambiance exceptionnelle. Après le grand concours de tir de dimanche dernier, les actifs dirigeants ont mis sur pied le Critérium du Léon. Mais en même temps les tireurs de la Bretoise devront essayer de franchir un nouveau cap en Coupe de France.

Le Critérium du Léon réunira toutes les sociétés de la région bretoise, Saint-Renan, l'Avenir de Brest, I.U.S.A.M., la Vedette de Coataudon et la

Bretoise. Cette dernière partira sans doute favorite. En seniors, en effet, nous pensons que Favennec, Leven (qui revient en forme) devraient tirer leur épingle du jeu. En juniors les Favennec fils, Quéméneur, Coat et Rozec ne devraient pas laisser passer la chance de remporter un autre titre. Cependant, il faudra qu'ils se méfient des hommes en forme du moment comme Venn (Avenir) qui, dimanche, a fait un excellent tir (188 points).

En Coupe de France l'équipe senior, après avoir battu Valantogny par 704 à 695, rencontre Versailles. L'équipe bretoise doit gagner et nous pouvons faire confiance au quatuor Favennec, Le Ven, Garlati et Floch. L'équipe junior, championne de l'Ouest, attend le nom de son adversaire. Mais après avoir battu Saint-Priens par 609 à 365, les Favennec, Quéméneur et Rozec peuvent très bien franchir un nouveau tour.

Enfin, au pistolet, la partie sera plus dure.

Ainsi donc dimanche sera une grande journée pour le tir régional. Nous connaissons les meilleurs tireurs du Léon et la valeur des tireurs bretois sur le plan national.

Le stand sera ouvert samedi de 14 h. à 18 h. et dimanche de 9 h. à 12 h.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de cette rencontre.

Vacances d'été avec les Auberges de la Jeunesse

Italie : du 11 au 31 juillet. Prix : 550 fr.

Bulgarie : du 29 juillet au 28 août. Prix : 800 fr.

Portugal, Espagne : du 10 au 31 août. Prix : 500 fr.

Le centre nautique de l'île de Batz fonctionnera du 3 juillet au 10 septembre. Stages de deux semaines. Prix du stage : 300 fr.

— Pour donner des renseignements sur les activités d'été.

— Pour délivrer des cartes

— Pour vous procurer la liste des Auberges de Jeunesse en France et à l'étranger

Une permanence est assurée au siège social : 33, rue Félix Le Dantec à Brest, tous les jours (sauf le lundi), de 15 à 19 h.

VOX - 14 h. 30, 20 h. 45
OLYMPIA - 20 h. 45
Agents secrets russes et américains contre l'ennemi commun
« Le scorpion noir »
G. RIVIERE - G. ARDISSON
B. ALTARIBA - B. SIMONS
AGENT 3-S-3
Passeport pour l'enfer
Scope - Couleurs
FAMILLES - 20 h. 45
FESTIVAL LAUREL ET HARDY
3 heures de fou-rire
Les deux légionnaires
La bohémienne
Demain : relâche

ARMOR - 20 h 45
FESTIVAL DE L'EPOUVANTE
Un film qui réunit tous les ressorts de l'angoisse et de la peur dans un climat presque insoutenable.
Christopher LEE - Daliah Lavi
Le corps et le fouet
Couleurs technicolor
Emotifs : s'abstenir !
Interdit aux moins de 18 ans

OMNIA - 14 h 30, 20 h 45
Nouveau journal d'une femme en blanc
Interdit aux moins de 18 ans

EDEN - 14 h 30, 20 h 45
George Hamilton, Claudine Auger
L'HOMME DE MARAKECH

SIAM 14 h. 30 20 h. 45 **PARIS 20 h. 45**
FERNANDEL
POIRET - J. CARMET - D. COWL
dans une cure de bonne humeur
LA BOURSE ET LA VIE
EASTMANCOLOR

CELTIC 14 h. 45 J.-P. Marielle dans
20 h. 45 un film d'Y. Robert
ROBERT HIRSCH - SYLVA KOSCINA
MONNAIE DE SINGE
Techniscope-Eastmancolor

COMEDIA 20 h. 45 Pour la 1^{re} fois en version intégrale
LA REGLE DU JEU
Le chef-d'œuvre de J. RENOIR

SELECT 20 h. 45 **JEAN RICHARD DARRY COWL**
Le lit à 2 places
Interdit aux moins de 13 ans

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE

COMITE DE BREST
BARAQUE DES A.C. et V.G.
Rue DUQUESNE - BREST

BREST, le 9 août 1966



Monsieur Jean le Nédellec
11 rue du Stiffellou
BREST (29N)

Monsieur le Maire,

Tous les ans depuis la libération, le Comité de Brest des Anciens Combattants de la Résistance, organise dans notre ville, une cérémonie du Souvenir, à la mémoire des 19 résistants brestois, fusillés au Mont-Valérien le 17 septembre 1943.

Continuant cette tradition, et étant donné que cette année, cette date correspond à un samedi, jour non ouvrable, la remise d'un drapeau au Comité de Brest ayant également lieu, nous aurions voulu célébrer dans la matinée cette cérémonie avec plus de solennité.

Pour ce fait, Nous avons l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, l'autorisation d'organiser sur la voie publique, cette commémoration du Souvenir qui aura lieu à BREST le :

~~vendredi~~ ^{SAMEDI} 17 septembre 1966

- Le rassemblement aura lieu à 10H15, rue Coat-ar-Guéven, face aux Coopérateurs devant la plaque érigée où furent fusillés trois des nôtres le 18 août 1944.
- Remise du drapeau au Comité de BREST de l'A.N.A.C.R.
- le dépôt d'une gerbe et un bref hommage à la mémoire de ces trois anciens Combattants de la Résistance.
- A 10H45, le cortège se dirigera vers le monument aux Morts de la ville
- A 11H devant le monument, envoi du Chant des Partisans par l'harmonie municipale
- Dépôt d'une gerbe au monument aux morts
- Appel des fusillés
- Sonnerie aux morts et minute de silence
- la Marseillaise par l'harmonie municipale
- Remerciements par le Président du Comité

Pour la réussite de cette cérémonie du Souvenir, nous vous demandons Monsieur le Maire, de bien vouloir nous prêter le concours de l'Harmonie Municipale.

Nous vous demandons également l'autorisation d'installer un haut-parleur près du monument pour l'appel de nos camarades morts pour la France.

En outre, nous vous demandons de bien vouloir faire installer, par vos services municipaux, un ruban tricolore autour de la plaque commémorative apposée rue Coat-ar-Guéven, sur le mur près de l'entrée principale du siège

...

des coopérateurs, ainsi qu'un support pour recevoir la gerbe au dessous de cette plaque.

En espérant une suite favorable à notre demande, et en vous en remerciant d'avance, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération avec nos patriotiques salutations.



Pour le Comité de BREST de l'A.N.A.C.R.

Le Président JEAN LE NEDELLEC

P.S. : Par prochain courrier nous vous demanderons de bien vouloir honorer de votre présence notre cérémonie du Souvenir du 17 septembre.

Jean LE NEDELLEC

11, Rue du Stiffellou

BREST (Nord-Finistère)

- A . N . A . C . R . -

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE

COMITE DE BREST

Permanence tous les samedis
de 15 h à 17 h .-

Baraque des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre
Rue Duquesne - BREST -

BREST, le 6 Septembre 1966

Adhérent et Cher Camarade de la Résistance,

Te souviens-tu, cher camarade, en tant que R.I.F. - F.F.I. - F.F.C. - F.F.L. etc... de notre action, de nos sabotages, de nos combats contre l'ennemi qui s'était installé en maître chez nous ? Cette activité que nous avons déployée a fortement contribué à la libération de notre pays, à son indépendance, et que nous retrouvions enfin la Liberté et la Paix.

A l'heure où la Résistance est bafouée par certains, qui aux heures de l'occupation n'avaient pas une attitude trop brillante au point de vue patriotique, nous devons montrer à la population que la Résistance est unie et que nous n'avons pas oublié nos sacrifices et surtout ceux de nos camarades disparus.

C'est pour cela que nous t'invitons, cher camarade de la résistance, à assister à la cérémonie du Souvenir que nous organisons comme chaque année à Brest le 17 Septembre jour anniversaire de la fusillade du Mont Valérien de nos 19 camarades Résistants Brestois. Nous associerons à l'hommage que nous leur rendrons, les disparus de leur groupe, les 11 Combattants de la Résistance du groupe Ely de Brest, fusillés également au Mont Valérien le 10 Décembre 1941 et tous les Brestois Morts pour la France de 1940 à 1944 pour faits de Résistance.

Tu prouveras, cher camarade, que tu n'oublies pas leur sacrifice suprême, que tu restes fidèle à l'idéal qu'ils nous ont légué et à notre lutte, par ta présence à cette commémoration qui aura lieu le Samedi 17 Septembre 1966 à 10 H rue Coat-ar-Guéven, face aux Coopérateurs, devant la plaque érigée à l'endroit où trois des nôtres furent fusillés le 18 Août 1944.

A 10 h 15 sera faite la remise du drapeau au Comité de Brest

.../...

puis on procédera à un dépôt de gerbe suivi d'un bref hommage à ces vaillants disparus.

A 10 H 45 le cortège, précédé par l'Harmonie Municipale, partira au Monument aux Morts et empruntera la rue Glasgow et la Place de la Liberté.

A 11 H au Monument, dépôt de gerbe et envoi du Chant des Partisans par l'Harmonie Municipale, puis l'appel des Fusillés, la sonnerie aux morts et la minute de silence.

Cette Cérémonie se terminera par la "Marseillaise" jouée par l'Harmonie. Elle sera cloturée par notre Président d'Honneur Albert YVINEC "Le Capitaine Callac" qui remerciera les Personnalités et l'Assistance.

Vois-tu Cher Adhérent, Cher Camarade de la Résistance, notre tâche n'est pas encore terminée. Nous avons à honorer la mémoire de nos camarades disparus, nos droits à défendre et à réclamer et des revendications à faire aboutir.

Pour ce faire, viens avec nous, à notre Comité si tu n'y es déjà.

Comme le 17 Septembre tombe cette année un samedi, nous voulons commémorer cet anniversaire avec plus de solennité, aussi nous te demandons, Cher Ami, non seulement de te faire un devoir pour réserver ta matinée de samedi pour la Cérémonie, mais aussi d'inviter d'autres Camarades à assister à cette journée des Anciens Combattants de la Résistance.

En comptant sur toi, reçois, Cher Camarade de la Résistance, nos fraternelles et patriotiques salutations.



Pour le Comité
de l' A.N.A.C.R.
Le Président :
Jean LE NEDELLEC
11, rue du Stifellou
29 N - BREST.-

ASSOCIATION NATIONALE des ANCIENS COMBATTANTS de la RÉSISTANCE

— COMITÉ DE BREST —

□

C.C.P. : Madame Salou, 2416-58 Rennes

□

17 septembre 1966.

Programme

10H 15. rue Coat-ar-Guëven devant
la plaque commémorative des trois fusillés
FTPF.

Remise du drapeau au comité
de Brest -

Dépôt d'une gerbe.

Bref hommage -

10H 45 départ en cortège vers le monument
aux morts de la ville de Brest -
par la rue Glagorv - place de la Liberté -

11H. Aux monuments aux morts

"Chant des Partisans" (Harmonie)

Dépôt d'une gerbe.

Appel des morts -

Sonnerie aux morts - minute de silence

Remerciements aux participants -

Marseillaise (Harmonie)

Fin de la cérémonie -

A.N.A.C.R.

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE

COMITE DE BREST

Baraque des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre
Rue Duquesne - Brest - -29N-

BREST, le 30 août 1966

Adressez la correspondance S.V.P.

Au Président
Monsieur Jean LE NEDELLEC
11, rue du Stifellou - BREST -



Monsieur le Sous-Préfet,

Au nom du Comité de Brest des Anciens Combattants de la Résistance, j'ai l'honneur de porter, à votre connaissance, que nous organisons, le samedi 17 septembre 1966 à BREST, comme tous les ans depuis la libération, une cérémonie du Souvenir, pour commémorer l'anniversaire de la mort de 19 résistants brestois, fusillés au Mont-Valérien, le 17 septembre 1943.

Pour ce faire, nous avons déjà l'accord de Monsieur le Maire de Brest, par lettre du 23 août 1966, Référence : FEF/N° 462 RG/DM.

A l'hommage que nous rendrons à ces résistants, nous associerons tous les brestois, morts pour la France de 1940 à 1944, pour faits de résistance.

Pour cette cérémonie, le rassemblement aura lieu à 10H15, rue Coat-ar-Guéven, face aux Coopérateurs, devant la plaque érigée à trois résistants fusillés à cet endroit pendant le siège de Brest, le 18 août 1944.

Il y aura la remise du drapeau au Comité de Brest des Anciens Combattants de la Résistance, le dépôt d'une gerbe et un bref hommage à ces résistants "Morts pour la France".

A 10H45, le cortège, précédé par l'harmonie municipale, se rendra au monument aux Morts de la ville de Brest, place du Maréchal Leclerc, et empruntera la rue Glasgow et la place de la Liberté.

.../...

A 11H, au monument aux Morts, l'harmonie municipale jouera le Chant des Partisans, puis on fera un dépôt de gerbe. Ensuite, l'appel des 19 brestoises et de leurs camarades disparus sera fait, par deux de leurs camarades de combat.

Aussitôt, le clairon enverra la sonnerie aux morts et une minute de silence sera observée.

Après, l'harmonie municipale jouera la Marseillaise et pour terminer cette cérémonie du Souvenir, un membre du Comité remerciera les personnalités et tous les participants.

L'appel au monument aux morts de nos camarades disparus est souvent entendu d'une façon imparfaite, ou pas du tout, par l'assistance, et tous les ans on nous prie d'installer un micro. Pour pallier à cette lacune et pour la complète réussite de notre commémoration, je vous demande de bien vouloir nous autoriser, Monsieur le Sous-Préfet, à installer l'appareil de sonorisation près du monument.

En outre, je vous demanderai de bien vouloir faire assurer par les représentants de la police, l'ordre sur la voie publique et la sécurité des assistants pendant la durée de la cérémonie de la rue Coat-ar-Guéven au monument aux morts.

Espérant une réponse favorable, vous en remerciant d'avance, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de ma haute considération.



Pour le Comité de BREST
des Anciens Combattants de la Résistance

Le Président.

Jean LE NEDELLEC

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Jean Le Nedellec", written over the printed name.

P.S. : Par prochain courrier, nous vous demanderons, Monsieur le Sous-Prefet, de bien vouloir honorer de votre présence notre cérémonie du Souvenir le 17 septembre.

- A.N.A.C.R. -

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE

COMITE DE BREST
BARAQUE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
Rue Duquesne - BREST (N.F.)

BREST, le 14 Septembre 1965

Monsieur le Maire,

Tous les ans depuis la libération, nous organisons le 17 Septembre une cérémonie du souvenir à BREST, à la mémoire de 19 patriotes brestois fusillés au Mont-Valérien le 17 Septembre 1943.

Continuant cette tradition cette année, nous vous demandons, Monsieur le Maire l'autorisation pour son déroulement Vendredi prochain. En plus, nous vous demandons d'honorer de votre présence cette commémoration qui aura lieu le:

Vendredi 17 Septembre 1965

Le rassemblement aura lieu à 18 h 30, rue Duquesne face à la baraque des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, d'où le cortège empruntera la rue Duquesne et la rue Algésiras pour se rendre au monument aux morts place du Général Leclerc, devant lequel aura lieu l'appel aux morts, le dépôt de gerbe, la minute de silence et un bref hommage à ces vaillants combattants de la Résistance qui ont fait le sacrifice suprême pour notre pays.

En espérant une réponse favorable, d'avance nous vous en remercions.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.



Pour le Comité de BREST de l'A.N.A.C.R.

Le Vice Président

Jean Le NEDELLEC

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE

COMITE DE BREST
BARAQUE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
Rue Duquesne - BREST (N.F.)

Programme de la cérémonie du Souvenir qui aura lieu à BREST, le samedi 17 septembre 1966, pour la commémoration du 23ème anniversaire de la fusillade au Mont-Valérien, le 17 septembre 1943, de 19 résistants brestois.

- 10H15 - Rassemblement rue Coat-ar-Guéven, face aux Coopérateurs, devant la plaque commémorative des trois F.T.P.F. fusillés à cet endroit par les Allemands, le 18 août 1944, lors du siège de BREST;
 - Remise du drapeau au Comité des Anciens Combattants de la Résistance de BREST
 - Dépôt d'une gerbe
 - Bref hommage
- 10H45 - Départ au monument aux morts de la ville de BREST, place du Général Leclerc. Le cortège empruntera la rue Glasgow et la Place de la Liberté et sera précédé par l'Harmonie municipale
- 11H - Au monument aux morts
 - Chant des Partisans par l'Harmonie
 - Dépôt d'une gerbe
 - Appel des 19 Anciens Combattants de la Résistance et de leurs camarades disparus
 - Sonnerie aux morts et minute de silence
 - Marseillaise par l'harmonie municipale
 - Remerciements aux participants

**Association Nationale
des Anciens Combattants
de la Résistance**

16, Rue des Jeûneurs - PARIS 2^e
TÉLÉPHONE : GUTenberg 36-70

C. C. P. PARIS 4522-78

Paris, le 5 septembre 1963

Monsieur Jean LE NEDELLEC
11, rue du Stifellou
BREST

(Nord-Finistère)

CF/GV

Cher camarade,

Nous avons le plaisir de vous confirmer que nous serons représentés à votre cérémonie du mardi 17 septembre par notre camarade l'Abbé A. GLASBERG, ancien membre de l'"A.S." et des "Equipes du Témoignage Chrétien", Médaillé de la Résistance avec Rosette, et membre du Bureau National de notre Association.

Notre ami partira de Paris le 17 septembre à 8 h 20 et arrivera en gare de Brest à 16 h 30. Nous pensons qu'il vous sera possible de l'attendre en gare. Pour éviter tous risques d'erreur, nous demandons à l'un d'entre vous de tenir à la main un numéro de "France d'abord", dont le titre sera visible. L'Abbé GLASBERG, qui est un homme d'une soixantaine d'années, à cheveux blancs et grosses lunettes, porte généralement l'habit ecclésiastique moderne (complet gris avec col de clergeman et plastron).

Notre camarade devra repartir le même soir à 23 h 30 pour Paris. Il sera porteur de son billet aller et retour, mais il serait bien que vous puissiez lui faire réserver une couchette par un adhérent ou ami que nous pourrions avoir à la S.N.C.F. et qui pourrait obtenir cette location sans présenter le billet.

Nous souhaiterions vivement que, si possible par retour du courrier, vous nous fassiez parvenir, à l'intention de l'Abbé GLASBERG, une petite note sur les 19 héros dont le souvenir sera commémoré (ne serait-ce que des éléments de biographie pour quelques uns des plus connus).

Nous souhaitons à votre cérémonie le plus vif succès, et exprimons notre conviction qu'elle vous permettra de renforcer considérablement notre comité de Brest.

Nous vous prions de croire, cher camarade, à nos sentiments les plus fraternels.

Pour le Bureau National :
Le Secrétaire Général,
C. FOURNIER-BOCQUET



- A.N.A.C.R. -

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE

COMITE DE BREST
BARAQUE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
Rue Duquesne - BREST (N.F.)

BREST, le 14 Septembre 1965

Monsieur le Maire,

Tous les ans depuis la libération, nous organisons le 17 Septembre une cérémonie du souvenir à BREST, à la mémoire de 19 patriotes brestoises fusillés au Mont-Valérien le 17 Septembre 1943.

Continuant cette tradition cette année, nous vous demandons, Monsieur le Maire l'autorisation pour son déroulement Vendredi prochain. En plus, nous vous demandons d'honorer de votre présence cette commémoration qui aura lieu le:

Vendredi 17 Septembre 1965

Le rassemblement aura lieu à 16 h 30, rue Duquesne face à la baraque des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, d'où le cortège empruntera la rue Duquesne et la rue Algésiras pour se rendre au monument aux morts place du Général Leclerc, devant lequel aura lieu l'appel aux morts, le dépôt de gerbe, la minute de silence et un bref hommage à ces vaillants combattants de la Résistance qui ont fait le sacrifice suprême pour notre pays.

En espérant une réponse favorable, d'avance nous vous en remercions.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.

Pour le Comité de BREST de l'A.N.A.C.R.

Le Vice Président

Jean Le NEDELLEC



ASSEMBLÉE NATIONALE

Paris

Pont-de-Buis, le 22 mars 1964

Suzanne PLOUX

Député du Finistère

Conseiller Général

Maire de Pont-de-Buis

Tél. 138 à Pont-de-Buis

Monsieur le Maire, je
pense pouvoir être à Bernard le
31 mars, mais cela n'est impossible. Je
peux par me dégrader des obligations que
j'ai eu jusqu'au moment pour ce jour. Le
à Paris.

Cependant, malgré mon absence, je
voudrais par l'objet que vous amenant les

pendant l'occupation et à la soirée
j'accepte de faire partie du Comité de
sauvegarde départemental de l'Association
nationale des Combattants de la Résistance.

Mon souhait de venir en
vous le remercie qu'il vous
soit en la voie pour les autres
vulgariser, un des collègues
l'annonce de vos réunions les meilleurs

S. Ploix



DÉPARTEMENT

DU
FINISTÈRE

MAIRIE

DE

CHATEAULIN

TÉLÉPHONE : 5

Mon Cher HAMON,

En réponse à ta lettre du 17 courant, c'est
avec grand plaisir que j'accepte ta proposition
de faire partie du Comité d'Honneur pour le
Finistère de l'Association Nationale des Ancien
Combattants de la Résistance.

Mais à mon grand regret, mes occupations
multiples ne me permettent pas d'occuper un
poste actif au sein de l'Association.

Avec mes sentiments les plus cordiaux

H. MARS

Châteaulin, le 26 Mars 1964

Monsieur Marcel HAMON

PLESTIN Les GREVES

Côtes du Nord

Le 25 juillet 1964

à M. Le Guillou
Président de l'ANACR.

Mon cher Président et Ami,

Je défère au désir que vous m'avez
exprimé, par lettre du 22 courant,
et accepte de présider la cérémonie
Commemorative que vous m'avez proposé
d'organiser, à Trillac, le dimanche
16 Août 1964.

J'ai eu la visite de notre
Compagnon Le Rest, président
du Comité local des Anciens
Combattants et lui ai confirmé
mon accord de plus total.

Il importe, en effet, que,
nous élevant au dessus des conceptions
de nature à diviser les hommes,

nous acceptions de nous grouper,
dans l'esprit qui nous animait,
dans nos différentes organisations,
dans la Résistance, pour rendre
un hommage public, à la mémoire
de nos chers et regrettés disparus.

Veuillez croire, mon cher camarade,
à l'assurance de mes sentiments
les meilleurs.

Bien sympathiquement.

J. Pelloux

"Colonel V Berthaud"

M^r S. Luperon Poirrière
56. rue Jeanne d'Arc
Paris: 13^e

Colonel Franconi 1. Rue St Louis Versailles

F. LE MAIGRE

PHOTOGRAPHIE D'ART

26, Rue Général Lambert
CARHAIX (Finistère)

Téléphone 60

N^o

M Le Maigre François

lieut. de Réserve
Commandant F.F.I (pseud. MARSOUIN)
Médaille de la Résistance

Aucune livraison ne sera
effectuée sans présentation
de cette fiche

Certifié exact :

Accompte versé

Reste dû

Studio fermé les dimanches et jours de fêtes

Monsieur KERDONCUFF Francois 5 rue LITRE BREST

Nord Finistère

ex-officier des Forces françaises Libres

~~Vice-Président des Pensionnés de la Marine Marchande~~

Vice Président de la Fédération Nationale des Pensionnés de la
Marine Marchande.

Président de l'Association des Pensionnés de la Marine Marchande
du Finistère (+ de 13 000 adhérents.)

Combattant volontaire guerre 1914 et 1939.

Officier de la légion d'honneur

Croix de Guerre 14-18

Croix combattant 14-18

Croix combattant volontaire de la résistance

Commandeur du Mérite Maritime

Médaille commémorative des services volontaires dans la France Libre

Médaille de la résistance

Croix de Combattant # 39-45

Chevalier du dragon d'Annam.

Officier d'Académie.

~~Croix de Guerre et~~ Croix de l'Yser et combattants des Flandres 1914-
1918" Croix flamande des trois cités"(Dixmude NieupartYpres)

- A.N.A.C.R. -

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE

BREST, le 14 Septembre 1964

COMITE DE BREST
de l'AN.A.C.R.
Baraque des Anciens Combattants
Rue Duquesne
BREST

Monsieur le Président,

Tous les ans depuis la Libération, nous vous faisons appel pour la commémoration de l'anniversaire de la fusillade au Mont-Valérien, le 17 Septembre 1943, de nos 19 camarades.

Cette année comme les précédentes, nous leur rendrons hommage, ainsi qu'à ceux qui sont tombés de leur groupe, sans oublier les 11 Brestoises du groupe Ely, fusillés également au Mont-Valérien le 10 Décembre 1941.

Nous aurions voulu cette année, célébrer avec plus d'éclat cette solennelle et émouvante commémoration dans le cadre des cérémonies du 20ème Anniversaire de la Libération.

Dans toute la France, on marque ce 20ème Anniversaire par de puissantes manifestations en rendant un vibrant hommage à nos disparus.

Nous désirons qu'il en soit de même à BREST, c'est pour cela que nous vous convions à honorer de votre présence, la cérémonie du souvenir que nous organisons jeudi prochain le 17 Septembre dans l'après-midi. Rassemblement à 18h30, rue Duquesne, en face de la baraque des Anciens Combattants.

./...

Le cortège empruntera la rue Algésiras pour se rendre au Monument aux Morts, Place du Maréchal Leclerc. Il y aura un dépôt de gerbes, l'appel aux morts, la sonnerie aux morts, la minute de silence et un bref hommage sera rendu à nos martyrs qui ont fait le sacrifice suprême afin que la France redevienne indépendante et que nous retrouvions la paix et nos libertés.

Nous vous prions de bien vouloir inviter les responsables du Bureau de votre organisation et vos adhérents. Nous vous demandons de bien vouloir amener à notre cérémonie le drapeau de votre Association. Nous désirons que tous les Anciens Combattants soient porteurs de leurs décorations.

Cette simple et émouvante cérémonie sera présidée par l'une des figures les plus représentatives de la Résistance, originaire de BREST, notre ami Jacques BEAUGE, Ancien F.F.L., Officier de la Légion d'Honneur, Aveugle et Bi-manchot, Membre du Bureau National de l'A.N.A.C.R. et Président National des Grands Invalides de la Résistance.

Recevez, Monsieur le Président, nos salutations Amicales et Patriotiques.

Pour le Comité de BREST
des Anciens Combattants de la
Résistance

LE PRÉSIDENT,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Leclerc', written in a cursive style with a large flourish at the end.

SOUS-PRÉFECTURE

DE *7.2 Kurangoff*
BREST

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 6 Septembre 1966

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre du 30 Août, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je vous autorise à organiser un défilé le samedi 17 Septembre à l'occasion de la Commémoration de l'Anniversaire de la mort des Résistants Brestois Fusillés au Mont Valérien.

J'ai noté que le cortège empruntera la rue de Glasgow, et la Place de la Liberté pour se rendre au Monument aux Morts de la Place du Maréchal Leclerc.

Conformément à votre demande, je vous autorise également à installer un haut-parleur auprès du Monument aux Morts pour l'appel des noms des disparus.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le SOUS-PREFET,

Monsieur Jean LE NEDELLEC
Président de l'Association des
Anciens Combattants de la Résistance
11 rue du Stifellou

- BREST -

3. G. A.

MAIRIE DE BREST
FINISTÈRE



La correspondance doit être
exclusivement adressée à
Monsieur le MAIRE
de la Ville de BREST

Référence à rappeler :

FEF/N° 462
RG/DM

BREST, le 23 AOUT 1966

LE MAIRE DE LA VILLE DE BREST

à

Monsieur Jean LE NEDELEC
Président du Comité Local de l'Association
National des Anciens Combattants
de la Résistance

11, rue du Stiffellou

B R E S T

OBJET : Cérémonie du Souvenir, le 17 Septembre 1966.

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre du 9 Août courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'accueille favorablement votre demande concernant l'organisation de la cérémonie du Souvenir à la mémoire des 19 résistants brestois fusillés au Mont-Valérien le 17 Septembre 1943, cérémonie qui doit avoir lieu le samedi 17 Septembre prochain.

Selon votre désir, les Services Municipaux installeront un ruban tricolore autour de la plaque commémorative apposée rue Coat-Ar-Guéven, ainsi qu'un support pour recevoir la gerbe qui sera déposée au bas de cette plaque.

C'est bien volontiers également que je mettrai l'Harmonie Municipale à votre disposition à l'occasion de cette Journée.

En ce qui concerne l'installation d'un haut-parleur près du Monument aux Morts, Place du Général Leclerc, j'ai le regret de vous faire savoir que je ne suis pas habilité pour vous accorder cette autorisation. Je vous invite à vous adresser directement à M. Le Sous-Préfet de BREST, seul compétent pour statuer sur votre demande.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

ASSOCIATION NATIONALE
DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE

Dimanche prochain le 11 décembre à 10 h., salle du restaurant LEBLANC, 24 rue Algéiras BREST, aura lieu l'Assemblée Générale annuelle et la remise de carte d'adhérent 1967, du Comité de Brest de l'A. N. A. C. R.

Cette assemblée sera présidée par Monsieur Albert YVINET, (Capitaine GALLIC dans la Résistance), Monsieur Yves FAHY (alias Colonel GÉRARD) secrétaire Général du Comité Départemental de l'Association, assistera à nos travaux dont l'ordre du jour comportera :

- le rapport moral et d'activité, présenté par le secrétaire : Raymond LAUSTIC.
- Le rapport financier, présenté par la trésorière : Madame BILLOU.
- Le rapport sur les droits et revendications, présenté par le président Jean LE MARQUANT.
- Un débat suivra chaque rapport.

Cette assemblée sera clôturée par des vœux et résolutions qui seront mis aux voix, et par un vin d'honneur.

Les anciens combattants de la Résistance intérieure et extérieure : H. I. F. & P. F. I. - F. F. C. - F. F. L., y sont cordialement invités, des questions les concernant y seront débattues.



Le Comité de BREST
de l'A. N. A. C. R.

- CEREMONIE DU SOUVENIR -

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance

-o-o-

Depuis 1945, tous les ans, l'A.N.A.C.R. organise à BREST, le 17 Septembre une cérémonie du Souvenir pour commémorer l'anniversaire de la fusillade par les Allemands, au Mont Valérien, le 17 Septembre 1943, de 19 Combattants de la Résistance de BREST.

Continuant cette tradition cette année comme les précédentes, nous célébrerons le 25ème anniversaire de la mort de nos chers disparus avec plus de solennité, vu que cette date tombe un samedi.

A l'hommage rendu à ces 19 fusillés, le Comité associera les disparus de leur groupe, les 11 Patriotes Brestoises du groupe ELX et les Brestoises morts pour la France de 1940 à 1944 pour faits de Résistance.

Nous invitons à y participer les Responsables des Associations Patriotiques et d'Anciens Combattants avec leur drapeau et décorations, ainsi que tous les Anciens Combattants qui restent fidèles à l'idéal que ces héros, ces martyrs nous ont légué dans le plus pur patriotisme pour garder à notre pays son indépendance et son indéfectible attachement aux traditions démocratiques françaises et aux libertés.

Nous ferons la population Brestoise et environnante assister à cette commémoration, à cette Journée de la Résistance, nous rendant hommage à ceux qui sont tombés pour que vive la France, et nous les considérons dans notre cité.

Nous sollicitons également à cette cérémonie, la présence des responsables et adhérents des organisations de jeunesse, culturelles, syndicales et politiques, auxquelles appartenaient tous ces Résistants dont nous honorons la mémoire et le sacrifice suprême, à BREST, le Samedi 17 Septembre dans la matinée.

Rassemblement à 10H rue Coat-ar-Guéven, face aux Coopérateurs, devant la plaque où furent fusillés trois des nôtres, le 18 Août 1944. La Cérémonie commencera à 10H15 à cet endroit par la remise de son drapeau au Comité de BREST, le dépôt d'une gerbe et un bref hommage à ces Résistants.

A 10H45, le cortège, précédé par l'Harmonie Municipale, se rendra au Monument aux Morts de la Ville de BREST, où, à 11H aura lieu un dépôt de gerbe, le Chant des Partisans par l'Harmonie, l'appel des Disparus, la sonnerie aux morts, la minute de silence, la "Marseillaise" par l'Harmonie Municipale, et les remerciements par le Capitaine CALLAC.

Pour le Comité de BREST
de l'A.N.A.C.R.

Le Président

Jean LE NEDDLEC.



VILLE DE BREST
(FINISTÈRE)



CABINET DU MAIRE

Référence à rappeler : 1415 /CAB

Adresser la correspondance à :
M. le Maire de Brest (Cabinet)

BREST, le 16 Septembre 1966

Le Chef de Cabinet
de Monsieur le Maire de BREST

à

Monsieur A. YVINEC
Président d'Honneur du Comité de
Brest de l'A.N.A.C.R.

B R E S T

Monsieur le Président,

Par lettre du 10 courant, M. le Maire vous a informé que, dans toute la mesure du possible, il assisterait personnellement aux manifestations prévues à l'occasion de la Cérémonie du 17 Septembre.

Il m'a priée de vous confirmer sa présence au Monument aux Morts à 11 heures. Par contre, ayant un autre engagement à 10 h 15 à la Mairie, il ne pourra assister à l'inauguration de la plaque commémorative, rue Coat-ar-Guéven, et c'est M. FOUYET, son Adjoint, qui le représentera.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Chef de Cabinet,

D. BARON



- CEREMONIE DU SOUVENIR -

Organisée par les Anciens Combattants de la Résistance.

Depuis la libération, le Comité de BREST de l'A.N.A.C.R, organise tous les ans, une cérémonie du Souvenir pour commémorer l'Anniversaire de la fusillade au MONT VALERIEEN le 17 Septembre 1943 de 19 Brestoises, combattants de la Résistance.

Le Comité continue cette tradition, en célébrant le 17 Septembre, le 23ème anniversaire de la mort de leurs compagnons de combat, avec plus de solennité, vu que cette année cette date tombe un samedi, jour chômé par beaucoup d'entreprises de la région.

Il associera, à l'hommage rendu à ces 19 fusillés, les disparus du même groupe, les 11 patriotes brestoises du groupe ELY et les Anciens Combattants de notre localité morts pour la France de 1940 à 1944 pour faits de Résistance.

A cette manifestation patriotique, nous invitons les responsables des Associations d'Anciens Combattants et Patriotiques avec leur drapeau et décorations, ainsi que tous les Anciens Combattants qui restent fidèles à l'idéal que ces héros, ces martyrs nous ont légué dans le plus pur patriotisme, pour garder à notre pays son indépendance et son indéfectible attachement aux traditions démocratiques françaises et aux libertés.

Nous demandons aux personnalités, aux parlementaires, à tous nos élus et à la population de participer à cet anniversaire pour honorer la mémoire de nos valeureux camarades qui sont morts pour que vive la France !

Le Comité d'organisation invite les familles à cette cérémonie.

Il sollicite également la présence à cette cérémonie des Responsables et Adhérents des organisations de Jeunesse, culturelles, syndicales et politiques auxquelles appartenaient tous ces Résistants dont nous honorerons la mémoire et le sacrifice suprême à BREST samedi 17 Septembre 1966 dans la matinée.

Ignorant l'adresse de certaines familles et personnalités, de quelques élus et de certains responsables d'organisations ou mouvements, le Comité n'a pu les toucher individuellement et il les prie de l'en excuser ; le présent communiqué tient lieu d'invitation.

Le rassemblement a lieu à 10 H, rue Coat-Ar-Guéven, face aux Coopérateurs, devant la plaque où furent fusillés trois des leurs, le 18 Août 1944.

La cérémonie débutera à cet endroit par la remise solennelle de son drapeau au Comité de BREST de l'A.N.A.C.R., par le Capitaine CALLAC. Ensuite une gerbe sera déposée aux pieds de la plaque par les deux Résistants qui accompagnaient les trois fusillés auxquels un bref hommage sera rendu par le Président du Comité.

.../...

A 10H45, le cortège, précédé par l'Harmonie Municipale, se rendra au Monument aux Morts de la Ville de BREST, place du Général Leclerc, en empruntant la rue Glasgow et la place de la Liberté. Au monument à 11H, aura lieu un dépôt de gerbe, le chant des Partisans par l'Harmonie, l'appel des disparus, la sonnerie aux Morts, la Minute de silence et la "Marseillaise" par l'Harmonie Municipale.

Pour clôturer cette cérémonie, le Président d'Honneur du Comité, Albert YVINEC, le "Capitaine CALLAC", adressera les remerciements aux personnalités et à l'assistance.



Pour le Comité de BREST

de l' A. N. A. C. R.

LE PRÉSIDENT

Jean LE NÉDELLEC
11, Rue du Stifellou
BREST (Nord-Finistère)

**Association Nationale
des Anciens Combattants
de la Résistance**

16, Rue des Jeûneurs - PARIS 2^e
TELEPHONE : GUTenberg 36-70

C. C. P. PARIS 4522-78

Paris, le 3 octobre 1963

Monsieur Jean LE NEDESEC

CF/GV

Cher camarade,

L'abbé GLASBERG nous a rendu compte de la cérémonie à laquelle il nous a représentés. Nous espérons d'ailleurs recevoir, ces prochains jours, des informations permettant de rédiger un petit article pour "France d'abord".

Notre ami nous a dit qu'en dehors de la cérémonie plusieurs camarades avaient exprimé l'opinion que notre Association gagnerait à être organisée dans le Finistère en deux "sous-directions" départementales : Finistère-Nord et Finistère-Sud.

Pour notre part, nous ne pouvons avoir de position de principe opposée à cette suggestion, l'essentiel étant que l'Association fonctionne. Mais, afin de réfléchir à cette question en toute connaissance de cause, nous aimerions que chacun des destinataires de la présente lettre nous donne son opinion.

Nous consultons évidemment par ce même courrier notre camarade Marcel HAMON.

Il serait bien que nous ayons recueilli vos réponses avant la prochaine session du Conseil National, de façon que nous puissions discuter de la question avec Marcel HAMON et votre délégué (ou vos délégués).

Vous souhaitant bon succès dans la poursuite de votre travail,

nous vous prions de croire, cher camarade, à nos sentiments les plus fraternels.

Pour le Bureau National :

Le Secrétaire Général,
C. FOURNIER-BOCQUET



Un des 11 Résistants Bretons Catholiques.

Lettre de Robert Bousillet à sa mère.

Fresnes le 10 décembre 1941

Ma Maman chérie.

Adieu, je vais mourir, oui je sais, à 4 h je vais être fusillé, on vient de me l'annoncer. Déjà ce matin je l'avais deviné.

Si tu savais comme je suis calme, Dieu est avec moi, qu'il te donne aussi des forces, ~~mais~~ qui a déjà tant souffert, encore un terrible calvaire à traverser. Cette guerre aura tué papa et moi.

En mourant je prononcerai ton nom Maman chérie, que j'ai tant aimée. Je meurs pour mon pays et pour mon Dieu.
Robert Bousillet.

Un autre fusillé du groupe des 11 Bretons, qui écrit une dernière fois à son épouse et à sa fille.

Fresnes le 10 décembre 1941

Ma Femme bien aimée

Ma Jacqueline chérie.

Mon recours en grâce est rejeté, je vais être exécuté tantôt à 16 h. Je mourrai courageusement, ma dernière pensée sera pour vous.

Dans quelques heures je ne serai plus mes souffrances seront terminées.

Ne te laisse pas abattre, ma Lisette bien aimée, pense à notre petite Jacqueline et élève-la qu'elle fasse des prières pour son pauvre papa qu'elle ne reverra plus.

Adieu mes chéries; Comme je vous aimais. Nous nous retrouverons au ciel. Je vous embrasse follement. François Opieréméner.

Lettre d'un fusillé du groupe des 11 Bretons, à sa mère et à sa sœur.

Fresnes le 10 décembre 1941

Ma chère petite Maman chérie, ma chère petite Mlle.

Dans quatre heures je vais être fusillé. Il est midi, ainsi le Bon Dieu ne m'a pas permis de vivre. Vois-tu ma petite Maman, je suis très calme, un chrétien ne doit pas avoir peur de mourir. J'ai beaucoup de chagrin évidemment, mais quand je pense aux très nombreux amis que nous avons perdus me cause beaucoup de peine. Mais quand je pense aux très nombreux amis que nous avons partout je suis un peu tranquillisé. Après tout dites vous que ce n'est qu'une réparation passagère. On se retrouvera dans un monde où l'on ne souffre plus.

Adieu! chère petite Maman chérie, Adieu! chère petite frangine. Je vous embrasse mes dernières grosses bises, je vous embrasse de toutes mes forces. Ton fils et ton petit frère Georges mourra comme un Breton sait mourir.
Georges Bernard

(voir au dos quelques extraits de la dernière prière d'un des 11 Bretons
lettre qu'il adressait à sa mère, son père et son frère)

Fresnes le 10 décembre 1941

Tres chers père, mère et frère .

Je vais mourir aujourd'hui à 4 heures, mais je partirai en Chrétien et en Français .
Ne vous découragez pas il y aura des jours meilleurs .

Je vous bénis avant de mourir, ~~je~~ resterais fort, mais hélas! c'est dur de partir
si jeune .

Maman soit forte ^{la petite} car Léon a besoin de toi . Soyez bon envers ~~notre~~ prochain .

Je souhaite du bonheur et de la chance pour tout le monde .

Pardonne moi, ma petite mère et priez pour mon âme . Veis que toutes mes affaires
soient retrouvées . Je veux que mon corps soit enterré à Brest, avec grand-mère
et mon frère .

Je vous quitte car c'est l'heure de mourir adieu .
Adieu Maman chérie, papa et frère . Je vous aime de tout mon cœur .
Notre fils et frère . Albert Muller .

Groupe des 19 Résistants Bretons fusillés au Mont Valérien le 17 septembre 1943

Voici quelques extraits de leurs dernières lettres.

D'abord ce que disait Jules Lesven, un des Fondateurs avec Pierre Corre et Charlot Ladiou du groupe des 19 Résistants Bretons.

Il fut en compagnie en compagnie de Pierre Corre fusillé au Mont Valérien le 1^{er} juin 1943. — Voici ce qu'il disait dans sa dernière lettre.

Le Mans le 1^{er} juin 1943

Ma chère Monique bien aimée.

Dans quelques heures je vais être fusillé, ma dernière pensée va vers toi, ma chère Monique car demain toute la responsabilité et la lourde charge d'assurer du pain, d'instruire et d'éduquer nos trois chers petits t'incomberont. Du fond de ma noire cellule d'où je t'écris ces derniers mots je pense à vous quatre que je ne reverrai plus et que j'aurais tant voulu embrasser une dernière fois, de tout mon cœur. Je meurs en Patriote pour que vive la France, pour avoir lutté pour la libération de mon pays.

Tout à l'heure, j'irai devant le peloton d'exécution la tête haute, conscient d'avoir rempli mon devoir de Français. Je suis resté fidèle à mon parti, à la classe ouvrière et à notre grand Parti communiste auquel j'appartiens et qui mène une lutte rigoureuse pour unir toutes les forces vives du pays pour sa libération. J'adresse aussi à mes camarades de travail ainsi qu'à tous mes amis mon dernier salut.

Je termine cette lettre en te disant Adieu, ma chère Monique, Adieu ma chère fille Michèle, Adieu mon cher fils Gilbert, Adieu ma chère fille Michèle, Adieu! mon petit Pierrot.

Vive la France.

Jules Lesven.

Extrait de la lettre de Pierre Corre un des Fondateurs du groupe des Français des 19 Bretons à sa femme ses enfants ses parents. Le Mans le 1^{er} juin 1943.

Ma chère Gabry, ^{mes chers enfants} mes chers Parents

C'est une grande épreuve que tu devras affronter. Ce matin j'ai été condamné à la peine de mort. Il t'avoue franchement que lorsque j'ai entendu le verdict je n'ai même pas bronché, ne m'attendant aucune faveur de nos occupants. Satisfait d'avoir ma part de travail.

Quand nos enfants auront l'âge de comprendre dis-leur ce qu'était
leur père, pourquoi il est mort. J'aurais tant voulu les voir
grandir, les éduquer pour en faire de honnêtes citoyens,
~~Mes~~^{Cher} parents et mes braves frères et toute ma famille, ils ne me
reverront plus, mais qu'ils se consolent quand ils s'inclineront devant
ma pierre qu'ils se souviennent que j'ai fait mon devoir de Français.
N'oubliez pas que je quitte ce monde avec un très bon sou-
venir de vous tous.

Encore un fois ^{merci et} adieu et merci courage et confiance.

Vive la France et la Grande Famille Communiste

Pierre Corre .



— L'A.N.A.C.R. —

Le Comité de Brest de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, organise demain mardi 17 septembre une cérémonie de souvenir, pour commémorer le 20^{ème} anniversaire de la fusillade de 19 Résistants Bretons, au Mont Valérien le 17 septembre 1943. Le Rassemblement aura lieu à 18^H30 précises, rue Duquesne, face à la baraque des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Le cortège empruntera la rue Algésiras pour se rendre au Monument aux Morts ou aura lieu un dépôt de gerbes, l'appel des 19 et ceux tombés de leur groupe. On y associera les 11 catholiques Bretons du groupe Elie, fusillés également au Mont Valérien le 40 décembre 1941, pour faits de Résistance.

Ensuite il y aura la minute de silence. L'Abbé J. Casberg, ~~et~~ Médaille de la Résistance et membre du Bureau National de l'Association des Anciens Combattants de la Résistance, clôturera cette cérémonie du souvenir par un bref hommage à nos compatriotes disparus pour que vive la France.

Le Comité de Brest sollicite la présence à cette commémoration, des Autorités locales, des Familles de Disparus, des Dirigeants et membres des Associations Patriotiques avec leurs drapeaux et décorations, des Responsables et adhérents des organisations de jeunesse, culturelles, syndicales et politiques avec leurs drapeaux et emblèmes. ^{La population est également invitée.} Pour honorer la mémoire de ceux tombés pour la nation de 1940 à 1945, tous au Monument aux Morts demain soir 17 septembre à 18^H30.

- Les hommes qui ont cru que la Libération appliquerait le programme de la Résistance qu'en peuvent-ils ~~être~~ quels qu'ils soient?
- Les idées politiques économiques et sociales exprimées par le programme du Conseil National de la Résistance ont gardé leur actualité ^{et l'appliquer sans défaillance}
- ~~Les partis~~ Communistes socialistes M.R.P. - Gaullistes etc. n'aurait été la vraie grandeur de la France, l'aurait été sans doute lui éviter les erreurs, les tourments et les drames qu'elle a connus depuis.

g'avais le cœur gros de voir ^{disparître} de si braves camarades, ~~aller~~ tous conscients de ce qu'ils faisaient, de combattre pour libérer notre pays et qu'on rétroue la paix et notre liberté.

Le n'est pas par hasard que ^{ce général a été réduit à l'état de} le général Allemand, qui était le procureur du Conseil de Guerre Allemand du grand Paris, ~~non~~ devant lequel nous avons siégé quelques jours avant. << Au nom de tout le tribunal Allemand qui vient de vous juger nous ~~vous dit~~ vous faisons savoir que nous admirons votre patriotisme. Nous savons ~~très bien~~ que vous disiez que si la moitié seulement des Français seraient comme vous on repasserait rapidement le Rhin. Mais les vus les lois internationales de la Haye, vous êtes des Combattants sans uniforme et nous sommes obligés de vous condamner à mort. >>

Pour vous donner un petit aperçu de l'esprit qui les animait je vais vous lire ^{ouvertement} quelques extraits de leurs dernière lettre à leurs familles.

LES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE ADRESSE UN
MESSAGE A LA JEUNESSE.

JEUNES GENS,
JEUNES FILLES,

de 1940 à 1944

Il y a 20 ans, des milliers de jeunes parmi les meilleurs con-
nèrent leur vie pour la liberté, pour en finir avec l'esclavage
hitlérien.

Par centaines de milliers, des jeunes comme vous participaient
dans les villes, les villages et les maquis de France aux combats
de la Résistance et de la Libération.

Les uns croyaient au ciel, d'autres n'y croyaient pas. Ils étaient
aussi divers d'origine, d'idéal, de tempérament, que vous l'êtes au-
jourd'hui.

A leur place, à notre place, vous qui avez l'âge que beaucoup
d'entre nous avons à cette époque, vous auriez fait ce que nous avons
fait de 1940 à 1944.

Vous n'auriez jamais accepté d'être colonisés, réduits à la famine
et condamnés au travail forcé. Vous n'auriez pu admettre que la liber-
té et la culture nationale soient piétinées, que les livres soient
brûlés et notre pays asservi par la race des "seigneurs nazis".

La Résistance, ce fut au plus fort de cette humiliation nationale,
ce grand mouvement patriotique et populaire surgi des profondeurs de
la Nation occupée.

La flamme qu'allumèrent, au cœur de notre peuple, les premiers
combattants de la Résistance, devait grandir au rythme des combats de
nos trois grands alliés : Soviétiques, Américains et Britanniques,
jusqu'à l'Insurrection nationale et victorieuse.

20 ans après, UNISSEZ-VOUS! LEVEZ-VOUS, jeunes de France pour la
liberté afin de ne plus entendre "le bruit du pays qu'on enchaîne"

20 ans après, la fidélité à la Résistance, à son programme, à son
idéal, à ses martyrs, c'est pour chacun d'entre nous, pour chaque jeune
garçon ou jeune fille, se sentir un peu responsable du destin des hommes

Etre fidèle à la Résistance, c'est accumuler une connaissance géné-
rale et technique pour apporter sa pierre à l'édifice commun et, en
même temps, jeter ses regards sur le vaste univers.

SOYEZ UNIS, ^(jeunes gens et jeunes filles) quelles que soient vos opinions, vos croyances, pour
que notre pays ne connaisse plus jamais les horreurs de la guerre,
pour sauvegarder votre droit au bonheur.

UNISSEZ-VOUS avec toutes les jeunes générations de tous les pays
du monde, sans exception, pour assurer définitivement la PAIX et l'AMI-
TIE entre tous les peuples.

Réalisons l'idéal de la Résistance et le rêve de nos martyrs.
Faisons enfin, lever sur terre le printemps de l'humanité.

Pour le Comité Départemental du Finistère de l'A.N.A.C
Le Secrétaire Général

Jean Le Nédelec

10/ Preamble

20/ Statuts et but de l'Association

30/ - Défense de nos droits et Reconnaissance objective ^(titres et) des services dans la Résistance
Pensions - Forclosures - décorations -

40/ - L'Histoire de la Résistance ^{à la jeunesse} - Conférences - Expositions - Ecrits -

50/ - Faire taire les détracteurs de la Résistance, les traîtres
qui veulent réhabiliter Pétain. Réhabilitation

60/ Conclusion .

A.N.A.C.R.

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE

COMITE DEPARTEMENTAL DU FINISTERE
BARAQUE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
RUE DUQUESNE, BREST (NORD-FINISTERE).

~~Permanence tous les
samedis de 15 à 18 h.~~

~~BREST le 21 SEPTEMBRE 1964~~

M.....

Les Membres du Comité Départemental ^(du Finistère) de l'A.N.A.C.R. s'associent à l'invitation ~~donnée~~ et nous vous ~~prions~~ ^{ont} d'honorer de votre présence la Cérémonie du Dimanche 27 septembre 1964 à 10 h. à TREDUDON-BERRIEN.

Les Maires de toutes les Communes des Monts d'Arrée ont décidé cette commémoration dans le cadre des Manifestations du 20ème Anniversaire de la Libération du Finistère et du 50ème Anniversaire de la première Guerre Mondiale, comme il en avait été décidé à QUIMPER, lors de la réunion du 23 avril dernier, que présidait Monsieur ERIAU, Préfet du Finistère.

A cette Assemblée où se trouvaient les plus hautes Personnalités Civiles et Militaires du Département, notre Comité Départemental était représenté et avait donné son accord pour les quatre dates retenues pour ces Commémorations sur le plan départemental, à savoir : le 5 juin à CAMARET, date du débarquement, le 2 Août, le 27 septembre en hommage aux Victimes et Acteurs des Combattants des Maquis et de la bataille de la Marne, et le 11 novembre.

C'est ainsi que les Maires du Canton d'Huelgoat et des communes voisines ont décidé avec notre concours de commémorer dimanche prochain 27 septembre le 20ème anniversaire de la Libération des Monts d'Arrée, qui symbolisera l'hommage rendu à nos camarades disparus de la Résistance Intérieure et Extérieure, pendant la sombre époque de l'occupation, à ceux de la Guerre 39-45 et à nos aînés de 14-18.

Les Maires de toutes ces communes et Nous, avons choisi TREDUDON, ce haut lieu de Résistance, ce premier village Résistant de France, en plein coeur du Finistère, dans la Montagne, où, comme dans d'autres lieux, nos valeureux Maquisards, au prix de lourds sacrifices, ont donné du fil à retordre aux troupes sanglantes du Général Hitlérien RAMKE.

En comptant sur votre présence, dimanche prochain, et en vous remerciant, Recevez, M..... nos salutations amicales et patriotiques.

Pour le Comité Départemental de l'A.N.A.C.R.
Le Secrétaire Général
JEAN LE NEDELLEC
11 rue du Stiffellou
BREST

1 Réunion du Comité Départemental du Finistère de l'A.N.A.C.R. à Port-Lauvan
à Chateaulin le dimanche 15 novembre 1964 à 9h30 Salle du Bon Accueil

Allocution Discours d'ouverture du Secrétaire Général: Jean Le Redellec

Chers Camarades de la Résistance

Aujourd'hui, dimanche 15 novembre notre Comité Départemental des
Finistère de l'Association Nationale des Anciens Combattants ~~de l'Association~~
créé le 2 février dernier à Chateaulin également ~~le concours de notre camarade M.
Wasmont, membre du Comité National~~
réunit aujourd'hui pour discuter entre nous de notre
activité depuis et pour en analyser les répercussions
et les résultats.

L'activité du Comité Départemental Renaissant et des Comités
locaux s'est manifesté dans tous les domaines, mais notamment
dans l'organisation cette année, des cérémonies commemo-
ratives devant les 50^{ème} anniversaire de la libération
de notre département.

En novembre 63 notre Conseil National, avait lancé l'idée de
célébrer partout avec éclat le 50^{ème} anniversaire de la Libération
de notre territoire. Le mot d'ordre s'est avéré si juste que
non seulement il a été suivi par tous les Anciens
Combattants de la Résistance sans exception et par tous
les Anciens Combattants, mais aussi ce mot d'ordre fut
repris par le gouvernement qui y a ajouté la commé-
moration des 50^{ème} anniversaire de la guerre 14-18.
Sur le plan départemental le Préfet du Finistère avait formé
un Comité des deux anniversaires dont notre Comité
départemental fait partie. La première réunion de
ce Comité eut lieu le 23 avril dernier et notre
Comité y était représenté par M^r Le Traire de Carhaix,
M^r Le Minier de Pont-l'Abbé, M^r Le Mil de Douarnenez et
moi-même de Brest. Aux deux réunions suivantes en
juillet notre Comité était représenté par notre Président

— suite page 2

2) Dans ce Comité officiel, les Représentants de notre Comité
Départemental ont toujours défendu l'idéal, les droits et
^{revendications} matériels et moraux dont l'A.N.A.C.R. est un ardent défenseur.
Dans notre département le départ de la célébration des
cérémonies du 20^{ème} Anniversaire fut donné par notre
Président A. Le Guillou le 26 avril dernier à Pont-
Coblant. Les cérémonies se suivirent ensuite par ~~celle~~ de
Moustérlin à la Forest-Fouemant, de Loulquen au Penmarc'h
de La Torche par le Comité de Lesconit, ^{Camaret} à Carhaï, Landeleau
Landerneau, Le Pivot, Lopérec, Irvillac, Douarnenez
Trédudon en Berrien, etc... Ces cérémonies furent
cloturées mercredi dernier 11 novembre à Spézet.
Dans l'ouest, l'est le Centre et surtout au Sud de Finistère
l'A.N.A.C.R. a participé activement ou organisé seul
ces cérémonies. Les Anciens Résistants et les Municipalités
solliciteront ^{souvent} notre concours dans les régions que je
viens de citer. Il n'y a que le Nord du départ-
tement qui nous a échappé. Nous avons été parfois
débordés, mais nous espérons qu'à la suite de notre
Congrès Départemental dont nous fixerons ^{l'endroit} le lieu
la date et l'ordre du jour, notre Comité déjà solide,
se consolidera encore et à l'avenir nous pourrions
rayonner sur tout le département, même sur le Nord
dont nous n'avons pu nous occuper sérieusement cette année.
Le 20^{ème} Anniversaire de la libération de notre département a
donc été célébré ^(et avec succès) par toute la Résistance, avec l'appui de
tous les A.C., des élus, ^{des municipalités} des organisations différentes et avec
l'appui de toute la population. Je souligne en passant
ce qui nous réconfortait c'était de constater, 20 ans après - -
- - suite en page 3.

3 / l'unanimité de la Résistance de tous les mouvements existants pendant l'occupation.
Les militants de l'A.N.A.C.R. ont été les artisans essentiels de ce succès et se sont vus confier souvent pour l'organisation de ces cérémonies, des responsabilités de premier plan.
D'ailleurs, tout à l'heure notre Président A. Le Guillou nous en parlera d'une façon plus détaillée.
La, ou même l'attitude de certains empêcha l'unanimité de se faire, (comme par exemple à Brest) et où l'A.N.A.C.R. dut prendre seule en mains l'organisation elle a rassemblé pratiquement l'unanimité, à son appel. En Saône-et-Loire et dans le Morbihan où nos camarades de l'A.N.A.C.R. ou nos camarades de l'A.N.A.C.R. ont été les seuls organisateurs de ces cérémonies du 20^{ème} anniversaire, ces exemples ont été très significatifs.

Les Résistants ont ainsi prouvé que les diviseurs ont ainsi perdu toute influence sur l'immense majorité des camarades, qui eux, veulent se retrouver tous.

(C'est ainsi que hier à Brest un des dirigeants des Déportés de l'Association L.U.N.A.D.I.F., me disait « M^r Le Gidellec, de suite à la libération nous étions dans la même organisation, il est plus que temps que tous les Déportés, que tous les A.C. de R. se retrouvent encore dans la même organisation pour défendre nos droits et faire valoir nos revendications qui sont les mêmes ». Je lui ai répondu que j'étais absolument d'accord avec lui et que l'ANACR. consacrait tous ses efforts à ce regroupement.

Quels sont les résultats, le bilan de toutes ces manifestations patriotiques ?
Au point de vue recrutement, certes ! notre Association a fait de nouveaux adhérents, mais dans ce domaine, dans beaucoup d'endroits ou aura pu faire beaucoup mieux. Je dis dans beaucoup d'endroits,

4 / Car dans d'autres endroits ce recrutement,
ce regroupement a été magnifique tel...
Lesconil, Pont-L'Abbé etc...

- Au point de vue finance qui est le nerf de notre
Association, comme de toutes les Associations qui sont
vivantes, actives, qu'en est-il?
Evidemment (cette année) avec toutes ces cérémonies,
~~cette~~ avec la vente de macaron, cette question a été bien meilleure,
mais elle aurait pu être florissante ~~si~~ si tous nos
camarades et nos amis s'étaient mobilisés pour cette vente.
Dans certains endroits ~~cette~~ la vente de macarons n'a pas
été faite, dans d'autres elle a été faite d'une façon
imparfaite. (Mais dans d'autres localités l'importance
de ce problème ^{pour l'Association} est bien compris) tel à Loperée, à Troïllac
à Pont-Abbé, à Lesconil, Penmarch, à Trédudon-Berrien etc...
(D'ailleurs tout à l'heure notre Trésorier Départemental, le
camarade Raymond Léauté de Brest va vous en
tenir ^{la dessus} une façon plus détaillée.)

- En ce qui concerne le 3^{ème} point du résultat de ces
cérémonies en rendant 20 ans après hommage à la
Résistance, on a fait tater ^{un peu} des détracteurs. En rendant
hommage à ses disparus nous avons fortement contri-
bué à l'unité des Anciens Résistants.
Dans ce domaine surtout nos cérémonies ont été très
positives. Certains des Comités d'organisation du 20^{ème} anniver-
saire ont été érigés en Comité d'action, de coordination
ou de liaison. (Il est souhaitable que tous fassent
de même). En général nous avons avec nous lors des cérémonies
des bulletins d'adhésions du 20^{ème} anniversaire, avec cela nos appels
dans la presse et la radio, nos démarches personnelles, ~~nous~~ ont
- - - suite page 5) - -

5

permis, ~~de faire~~ ^{se fonder} ~~reponse~~ à l'appel de leurs camarades unis
de nombreux Résistants qui rentrent chez eux en isolés.

Dans le domaine, Unité et Recrutement ~~sur tout~~ ~~de~~
concernant l'Unité nous avons constaté des résultats très
appréciables, mais il faut que tous ou s'attelle à cette
besogne encore et qu'en persévérant, notre action sera
payante. (Notre camarade Raymond Léautic, trésorier

départemental a avec lui les cartes d'adhérents pour 1965 et
je vous prierais ^{des} ~~de~~ ^{la ou il n'en existe pas} ~~de~~ ^{et de former} ~~de~~
vous ~~de~~ ^{des} comités afin de commencer déjà ~~à~~ ^à en placer, et que
ce placement se poursuivra massivement après le Congrès
départemental que nous allons tout à l'heure décider.

Durant cette dernière période beaucoup de Comités locaux
de l'A.N.A.C.R. ont été formés ~~et~~ ^{mais} il reste encore beau-
coup à faire et je ^{vous} demande ~~à~~ ^à tous de voir au tour de

vous les Résistants inorganisés et susceptibles d'être
unis dans un Comité de l'A.N.A.C.R., ainsi leurs
droits matériels et moraux seront défendus plus facilement
avec plus d'efficacité. Formez de tels Comités locaux

vous-même car malgré notre bonne volonté on est souvent
débordé, mais donnez à notre bureau départemental, le nom
l'adresse et la responsabilité de chacun des membres du bureau
de ces Comités locaux.

L'activité de notre Comité Départemental s'est encore manifestée
en participant au Congrès National de l'A.N.A.C.R. qui
eut lieu cette année à Reims les 19, 20 et 21 juin.

Ce Congrès auquel j'eus le plaisir et l'honneur de participer
fut magnifique et riche d'enseignement. Evidemment le
bureau ^{national} ~~était~~ ^{est} heureux de voir cette année le Finistère re-
présenté, ce qui ne s'était produit il y a plus de 10 ans.
Seulement, je pense ~~qu'~~ ^{qu'} je souhaite vivement que l'année
prochaine ~~je~~ nous serons à plusieurs camarades du
voir suite page 6.

6 / Finistère. Il y avait des départements ^(surtout du midi) qui avaient 20 - 25 et même 30 délégués. (Les mêmes départements quand le Trésorier National, signala en accord avec la Commission de contrôle financier, qu'il avait 4 millions (A.F.) de déficit et qu'il faisait appel à la solidarité des Trésoreries départementales, leurs trésoriers monterent à la tribune pour faire immédiatement don à la Trésorerie Nationale de 80 000, de 100.000, de 50 000 (A.F.) etc... Je ne crois pas qu'on arrivera en une année à la hauteur de ces Comités Départementaux, mais en tout cas, il me semble quand même facilement réalisable qu'au prochain Congrès National de l'A.N.A.L.A. au lieu d'être seul du Finistère, il y aura 5, 6 ou 10 délégués. Ne croyez-vous pas cela possible ?)

A Reims, durant ce Congrès où toute la Résistance intérieure et extérieure, était représentée, du bon travail a été réalisé pendant ces trois jours et plusieurs motions ~~et~~ ont été votées à l'unanimité. Une fut votée pour l'abrogation totale et définitive des forclusions. Or cette motion, comme les autres aussi, est fort justifiée quand on pense que dans le Finistère sur 20 ⁰⁰⁰ Résistants ~~est~~ résistants à la libération 3.000 et quelques seulement ont eu leurs titres officiels. En supposant que le 1/4 ou un plus de ces A.C. de la Résistance ne remplissent pas les conditions imposées par la loi, c'est à dire appartenir à la Résistance 3 mois avant le débarquement du 6 juin, ou est quand même loin du compte pour ~~obtenir~~ l'obtention des droits de nos camarades. C'est pour cela que l'abrogation de ces forclusions est nécessaire. *dont j'ai parlé et après midi si*

(Il fut ^{à l'unanimité} également votée une motion ^{pour les droits et revendications} sur l'amélioration des lois concernant les droits des A. C. de la Résistance, (Je fis partie de la Commission des droits et ayant toujours mis en avant la question technique cette commission, m'avait vivement intéressé et ~~en contact~~ au cours de la discussion des camarades spécialisés en cette matière

— suite page 7 —

(pour la Constitution de dossier de demande de carte d'A.C. de pension etc)

J'apprends bien des choses, ~~que~~ je ferai mon possible pour les appliquer en faveur de nos camarades.)
 Dans notre département la Commission Départementale officielle qui siège à la Préfecture est depuis un moment en veilleuse.
 Faisons ^{tout} ce qu'on pourra pour établir encore les docteurs de nos camarades ou pour faire réviser ceux qui ont obtenu un refus, ainsi par notre action la Commission Départementale reprendra de l'activité. Je crois qu'il serait aussi bon qu'on demande qu'en plus de notre camarade Albert Yvinec (le Capitaine Callac) que d'autres camarades de l'ANAR siègent également avec lui dans cette commission. (Commentaires !)

- Il y eut des motions pour la parité des générations du feu, que le 8 mai soit férié comme le 11 novembre etc...
- Il y eut aussi une motion contre la réhabilitation de l'ex-maréchal Pétain qui a tant de responsabilité dans la défaite de notre pays en 1940 et qui par la suite couvrait de son nom et de sa responsabilité, la fusillade, la déportation des meilleurs d'entre nous. Par l'ennemi. En plus, sa réhabilitation et la demande de transfert de ses cendres à Douaumont serait arbitraire et n'est qu'un prétexte pour réhabiliter tous les traîtres et collaborateurs qui ont foulé au pied notre drapeau ^{en 1940} et se sont vantés devant l'ennemi. Ce serait aussi un prétexte pour falsifier l'histoire de notre pays.

- Tout le congrès unanime a voté cette résolution avec enthousiasme
 Enfin, une dernière motion ~~est~~ votée pour la libération de Gaston Couvert après une brillante intervention de Robert Vollet Secrétaire National Technique et Secrétaire Général Adjoint, de l'ANAR. - (Commentaires ! (Villeneuve sur Lot - Lot et Garonne - Rassemblement ^{inter-régional} 11 octobre))

Villeneuve sur la scène de Claude Vinet acteurs et Chanteurs bien connu pour chanter les 12 chansons sur la Résistance contenue dans son disque intitulé "20 ans de Résistance". Il eut un vif succès et je vous invite à acheter ce disque que notre Association ¹⁰⁻¹²⁻⁴⁰ en achetant plusieurs à une bonne ristourne. - - - voir suite page 8.

~~Voilà en gros le Compl~~
Il y a encore deux motions concernant la jeune fille dont
je vais vous lire rapidement l'une d'elle, si je ne
m'abuse de votre temps. --- Lecture motion jeune.

Voilà en gros les travaux du Congrès National de l'ANNACR.
cette année à Reims. J'ai avec moi toutes ces
motions de la lecture desquelles je vous fais grâce, car
cela prolongerait trop nos débats, mais je les tiens à
la disposition de celui qui veut les consulter.

Maintenant l'activité de ^{notre} Comité Départemental s'est encore
manifestée par une conférence sur la Résistance à Brest et
dans le Finistère à des jeunes gens et jeunes filles de 13 à 15 ans
de la Régie Renault en colonie de vacances à Brignogan, sur leur
demande et la demande de leur directeur. (Commentaires Résistance Paris)

Des groupements de jeunesse nous ont encore demandé de leur
faire des conférences sur la Résistance, locale, départementale,
Régionale et nationale. Vous avez pas mal de nos camarades dans
l'enseignement, étant Résistant ils sont et d'autant plus qualifiés à
faire de telles conférences. Dans certains départements, les élèves des
lycées, des écoles normales etc ont été ~~de~~ ^à de telles conférences
par nos camarades de l'ANNACR. Ne croyez-vous pas
qu'il est possible d'en faire autant dans ~~le~~ ^{la} Finistère?

Maintenant depuis le 11 novembre dernier une exposition sur
la guerre 14-18 - sur la guerre 39-45 et sur la Résistance
est ouverte à Brest et va durer trois semaines environ.
Notre camarade A. Le Guillou a prêté pour cette exposition tout son
Album et personnellement j'ai prêté HJ photos ~~et~~ trouvant
dans notre bureau départemental et un costume de déporté et l'un
de nos adhérents. Certes nous avons fortement contribué au succès
de cette exposition et le principal ^{organisateur} Thomas instituteur à Brest
membre de notre Association ne l'a pas caché. Après Brest cette
exposition ira à Quimper, à Douarnenez et je crois à Morlaix.
Nous invitons nos camarades à visiter cette exposition et qu'ils
~~soient~~ Je les prie d'amener le plus de monde possible à
voir cette exposition sur la Résistance et notamment des jeunes qui ignorent

Dans huit jours à lieu à Paris une réunion nationale à laquelle
sont invitées les Comités Départementaux de l'ANNACR. --- (Mitepage 9)

9
Cette Conférence Nationale a lieu dimanche prochain
22 novembre à Vitry-sur-Seine, le bureau National
m'a déjà adressé deux lettres à ce sujet insistant
sur l'importance de cette conférence et que le plus grand
nombre de nos camarades du Comité Départemental y
participeront. J'ai ~~aussi~~ ici avec moi toutes les
directives à ce sujet. Tout à l'heure nous verrons
cette question et quels seront nos camarades volontaires.

Nous avons aussi reçu une invitation du Comité Départe-
mental du Mouvement de la Paix du Finistère pour assister au
grand Rassemblement à St Brieuc dimanche prochain
22 novembre également. Ce rassemblement ~~est~~ pour
but de protester contre la force de frappe qui est inutile et
ruineuse pour ~~notre pays~~ ^{la France}, qui engloutit les meilleures
ressources de notre pays privant ainsi le monde A. C.
et leur famille des progrès et des améliorations de
leur sort, qu'il ~~serait en droit de s'attendre~~.

La-dessus également pour y participer je serai heureux
que l'on ouvre tout à l'heure un débat.

Comme il y a encore plusieurs questions à l'ordre
du jour et que toutes méritent notre attention et leur
examen je vais terminer là-dessus en souhaitant
à la fin un fructueux débat et discussion ^{du Comité Départemental} sur toutes ces
questions et en ~~les~~ proclamant une prodigieuse
extension et une santé florissante à notre Association
qui lutte et se dépense sans relâche ^{en faveur} ~~pour~~ tous nos
camarades Anciens Combattants de la Résistance.

Vive l. A. N. A. C. R.

Fini.

Compte rendu d'activités de l'Année 1964 :

Participation aux diverses cérémonies organisées dans le département pour le 20^{ème} anniversaire de la Libération par une délégation d'anciens Résistants composée de: H BERRON Siene, Capitaine F.F.I., Commandant la Compagnie de Trébul, KERVAREC Joseph, Commandant et instructeur FTP Sa Tan d'Auraygne, KERIVEL Henri de Libération Nord, organisateur du maquis de Pontelan, FLOREN Naval, Commandant la Compagnie FTP KEEPER, M^{me} KERNDERS mère de déporté, ancien FTP mort en déportation.

- Mai 1964: Déplacement à Pont Collanc -
Moustulin en Furesman
Paulpen en Penmasch -
3 mai 1964: -
Seswilt et à La Torche accompagnés d'une
21 juin 1964 -
délégation de l'U.B.C avec leur drapeau et de GUYADER responsable O.R.A.
14 juillet 1964 - Déplacement à Kernabat.

En juin 1964, création à Dinanney d'un Comité d'entente d'Anciens Résistants pour la commémoration du 20^{ème} Anniversaire de la Libération -
Sur ma proposition M^{me} Pierre BERRON est nommé président du Comité
Sont nommés vice-présidents M^{me} GUYADER de l'O.R.A., Naval FLOREN de F.T.P.
Secrétaire Marin LE ROUGE - O.R.A. Trésorier LE BARSORA -
Membres du bureau: SYLVESTRE André, PENNECYR, LE PRIË, KERIVEL
de Libération - MAGNAN - MONTFORT - LE CORRE-FRIANT de F.T.P. de
M^{me} DENIS et PIRON de l'O.R.A. -

Organisation des cérémonies du 20^{ème} Anniversaire avec la participation de M.
Auguste Juillon (de l'A.N.A.C.R.) du Lieutenant Colonel Chevallé, du Colonel
Berthaud et de D. Quéhiac -
Inauguration d'une stèle et inauguration du Square André Peller (Lieutenant MAX chef du groupe Narcean). Ce nom étant donné sur ma proposition.

Préparatifs des cérémonies du 20^{ème} Anniversaire des Combats de Senez

diverses réunions à Buzec Cap Sizun et création d'un Comité
d'organisation possible par le Maire de Buzec - M. Juyasa et F. Roche de Boname
en font partie.

J'insiste particulièrement pour imiter le Lt Colonel Chavalier ainsi que
Auguste Puello.

Le Comité d'entente doit se réunir prochainement et je pense que
la question de l'adhésion à l'A.N.A.C.R. pourra être posée - Plusieurs
membres du Comité sollicités individuellement ont donné leur accord et
D. BERON, LE BRIS, KERIVEL.

Marine marchande S. E. P. - M. 13. - Matériel. - (D) J. A. 235692. [39359]

EXAMENS DE LA MARINE MARCHANDE

Réunion du Comité Départemental de l'A.N.A.C.R.
à Port-Lanney Salle du Restaurant "Bon Accueil" le dimanche
15 novembre 1964.

La séance commence à 18h30
Les Comités de Esconil, de Pont l'Abbé, de Douarvenez, de
Chateaulin de Prest, beaucoup de camarades et tout fait
excusés tels M^r le Maire de Carhaix, Riou M^r Thoïs,
M^{mes} Hyly et Haris de Prest, M^{rs} de Prest, Floch de
Douarvenez etc...

- La fidèle secrétaire prend la parole pour le
Compte rendu de l'activité du bureau départemental.
Il ~~est~~ ^{relaté} d'une façon détaillée l'activité du Comité départemental.
- Puis A. Le Guillou Président Départemental relate aussi l'activité
du Comité Départemental. Il parle des manifestations patriotiques
qui se sont déroulées dans le centre et Sud-Finistère.
- Le Meil de Douarvenez l'interrompt au sujet des cérémonies
de Douarvenez.
- Puis Alain Signor intervient au sujet de Berthaud et Philippot
notre Association.
- A. Signor fait savoir qu'il faut défendre nos camarades
et demande au bureau Départemental de lui demander des expli-
cations et que l'Association le défende s'il est injustement attaqué.
- A. Le Guillou demande l'autorisation au bureau de lui écrire
et de le défendre s'il est calomnié. La réunion unanime est d'accord.
Il parle ensuite de la situation de l'A.N.A.C.R. à cette cérémonie.
- Daniel Trelle après discussion de Le Meil et d'A. Signor
décide d'aller sur place pour éclaircir la situation
et former un seul Comité de l'A.N.A.C.R. et le Comité
Départemental décide de désigner Daniel Trelle pour

essayer de régler ce différent. A Le Guillou ira avec Daniel
Rapport de la situation financière par le Trésorier Général
noté comme de H. Léauté, qui cite les rapports financiers
des Comités locaux.

Bon caisse 70.000^{fr}

Le Comité Départemental mandate le Secrétaire Général
pour demander à Paris ce que devient France d'abord
Il y a 160 de régler.

Auguste le Guillou fait savoir qu'il faut demander une
subvention aux 288 communes de Finistère et faire deux
genres de lettres. Mais il faut déposer les statuts, dont
il donne lecture pour approbation. Règlement intérieur
subvention communes, Conseil Général etc...

Demande d'adhésion de M. M. Plouc

Adhésion de l'U.F.A.C. envoyer les statuts.

Ad Discussion sur les docteurs de carte de Combattant
M. Mignot signale qu'à Pont l'Abbé, ils ont mis sur
pieds une Commission technique.

Discussion sur les droits sur les questions techniques.

Voir Yvrec qui doit être remplacé par Gézou.

Congrès Départemental

La séance est levée à 13^h pour le repas de
midi en commun au "Bon Accueil".

Pendant le repas la discussion continue pour le
Congrès Départemental dont le lieu est fixé aux
environs de mars-avril 1965, à Lesconil.

*Qu'il se voudrait bien me faire parvenir au
moins ce message en 17 exemplaire - Les 17*

LES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE ADRESSE UN

MESSAGE A LA JEUNESSE.

*pour moi pour
mes prochaines cérémonies
simultaneament*

JEUNES GENS,
JEUNES FILLES,

Il y a 20 ans, des milliers de jeunes parmi les meilleurs don-
nèrent leur vie pour la liberté, pour en finir avec l'esclavage
hitlérien.

Par centaine de milliers, des jeunes comme vous participaient
dans les villes, les villages et les Maquis de France aux combats
de la Résistance et de la Libération.

Les uns croyaient au ciel, d'autres n'y croyaient pas. Ils étaient
aussi divers d'origine, d'idéal, de tempérament, que vous l'êtes au-
jourd'hui.

A leur place, à notre place, vous qui avez l'âge que beaucoup
d'entre nous avons à cette époque, vous auriez fait ce que nous avons
fait de 1940 à 1944.

Vous n'auriez jamais accepté d'être colonisés, réduits à la famine
et condamnés au travail forcé. Vous n'auriez pu admettre que la liber-
té et la culture nationale soient piétinées, que les livres soient
brûlés et notre pays asservi par la race des "seigneurs nazis".

La Résistance, ce fut au plus fort de cette humiliation nationale
ce grand mouvement patriotique et populaire surgi des profondeurs de
la Nation occupée.

La flamme qu'allumèrent, au cœur de notre peuple, les premiers
combattants de la Résistance, devait grandir au rythme des combats de
nos trois grands alliés : Soviétiques, Américains et Britanniques,
jusqu'à l'Insurrection nationale et victorieuse.

20 ans après, UNISSEZ-VOUS! LEVEZ-VOUS, jeunes de France pour la
liberté afin de ne plus entendre "le bruit du pays qu'on enchaîne"

20 ans après, la fidélité à la Résistance, à son programme, à son
idéal, à ses martyrs, c'est pour chacun d'entre nous, pour chaque jeune
garçon ou jeune fille, se sentir un peu responsable du destin des hommes

Etre fidèle à la Résistance, c'est accumuler une connaissance géné-
rale et technique pour apporter sa pierre à l'édifice commun et, en
même temps, jeter ses regards sur le vaste univers.

SOYEZ UNIS, quelles que soient vos opinions, vos croyances, pour
que notre pays ne connaisse plus jamais les horreurs de la guerre,
pour sauvegarder votre droit au bonheur.

UNISSEZ-VOUS avec toutes les jeunes générations de tous les pays
du monde, sans exception, pour assurer définitivement la PAIX et l'AMI-
TIE entre tous les peuples.

Réalisons l'idéal de la Résistance et le rêve de nos martyrs.
Faisons enfin, lever sur terre le printemps de l'humanité.

Pour le Comité Départemental du Finistère de l'A.N.A.
Le Secrétaire Général

Jean Le Nédellec

Réunion de Berrien le 8-9-64

Cérémonie du 20^{ème} Anniversaire Libération

Secrétaire - M^r Guillerm - Directeur d'École -
Secrétaire adjoint - M^r Guillou Pierre secrétaire
Trésorier adjoint - Guéguen Louis Bourg Berrien
Trésorier adjoint -

- Propagande - tracts - presse - radio
- Rassemblement à 10h 30 à Trédudon -
- Demander au bureau National le disque "Ceux
des Maquis et de la Résistance" -
- Sonnerie au Clairon - sonnez - au banc -
- Dépôt de Gerbes -
- Sonnerie aux Morts -
- Disque Olivier
Jean Le Nédellec
- Disques -
- Allocution de P. Trellu
- Prévenir Daniel de Présider.

20^eème Anniversaire des Morts d'Arrée, le dimanche 27 septembre 1964
à Trédudon-Perrien - Allocution de Jean le Néel, secrétaire Départemental de l'ANACR

Messieurs les Présidents des Associations

Mesdames, Messieurs.

D'abord au nom du Comité Départemental, du Finistère des Anciens Combattants de la Résistance ^(je remercie vivement) le bureau de l'organisation de cette cérémonie dont les membres se trouvent au bourg de Perrien.

Ils étaient appuyés sérieusement par les Maires et les Secrétaires de Mairie de toutes les communes des Morts d'Arrée.

Je remercie également Pierre Plattart et Théo Le Roy de Trédudon qui étant ici sur place ^{qui ont eu beaucoup de soucis} et de difficultés pour arranger si bien toutes les choses.

Mais je sais, que comme au temps de l'occupation, ils ont eu la sérieuse participation de leur entourage pour si bien accueillir ^{une nombreuse assistance} ~~les centaines~~ de personnes que nous sommes qui ~~est~~ ici aujourd'hui.

Nous sommes venus nombreux ce dimanche 27 septembre 64 date choisie lors de deux réunions préfectorales à Quimper pour rendre hommage aux Morts du Finistère, à ses victimes et à ses acteurs.

Nous sommes venus ici, 20 ans après, en ce haut lieu de Résistance, à Trédudon, qui en 1947 a été officiellement inauguré "Premier village Résistant de France".

A Trédudon ce village composé d'une douzaine de 11 foyers, où tous les membres de la famille, enfants, vieillards, hommes, femmes, n'est pas Catherine! qui on surnommait la mère des Patriotes! Qui à Trédudon, tout le monde était dans le coup, dans la Résistance, et cela, malgré

2 /
qu'il n'y avait pas de poste radio, la région étant à
l'époque dépourvue d'électricité.
Quand les boches rentraient dans le village, en général ils n'en
sortaient plus, d'ailleurs le Lieutenant Colonel Chevalier,
qui avait son poste central ici vous donnera tout à l'heure
quelques précisions la-dessus.

Ces Monts d'Arrée et sa population si accueillante me
rappelle des souvenirs de 1940 - à 1942, où je fus arrêté, des
souvenirs qui restent et resteront gravés dans ma mémoire.

Dès l'occupation allemande en été 1940, je suis venu ici, dans
cette région, à maintes reprises en compagnie de Jules
Lerven parfois et de Pierre Corre d'autres fois.
Nous ouvriers et gars de l' Arsenal de Brest venions ici en
mission de la Résistance, parmi nos frères paysans.

Nous étions d'abord en liaison seulement avec Jean Guyonard
qui habitait au Relecq à Pen-ar-Quinquis. Nous lui
envoyons du matériel, des tracts anti-allemands qu'il
se chargeait lui-même de distribuer dans la Région
située entre Morlaix et Carhaix.

Par la suite au début de 1941, notre action s'étendit à
Scrignac où nous étions en liaison avec deux ou trois personnes
dont Albert Stephan qui était chef de gare.

Puis à Huelgoat, nous étions en liaison avec M^r et M^{me}
David. M^r David a été fusillé et M^{me} David était membre
du Comité de Libération du Finistère qui était présidé par
monsieur Le Comte Préfet.

A Huelgoat nous étions encore en liaison avec le Docteur
Jacq et son épouse. Combien de fois, venant de Brest

92

Jules Lesven, Pierre ^{Corre} et moi avons été hébergés et ravitaillés,
par eux comme d'ailleurs par M^r et m^{me} David.

Le Docteur Jacq a été arrêté et fusillé à Chateaubriant,
Pierre Corre et Jules Lesven ont été arrêtés également et fusillés
au Mans le 1^{er} juin 1943. A Bast ils ont tous deux une rue
portant leur nom.

Nous leur donnions du matériel de sabotage ~~contant~~ et des tracts
contre l'occupant et nous discutons avec eux des meilleurs
moyens pour porter atteinte à la machine de guerre allemande.

Je n'oublierai jamais durant l'hiver de 1940-1941
étant en mission dans la région avons été obligé de faire la route
à pied de Huelgoat à Lannéanou en passant par Berriey
et Scignac. Nous avions pourtant nos vélos, vélos sans moteur
évidemment, mais on s'enfonçait dans la neige jusqu'aux
genoux et parfois d'avantage et on portait notre véhicule.
Quand je fis part ^{à Pierre} de notre grande difficulté de circulation
il me répondit « Que rien n'arrêtera notre patriotisme pour
chasser les Allemands de chez nous? »

Quelle fraternelle réception chez le Docteur Jacq, chez
les autres, ces artisans, ces paysans, cela nous touchait
vivement, nous gars de l'arsenal de Brest.

Je n'oublierai jamais qu'une fois en c^{ie} de Jules
Lesven, une autre fois en c^{ie} de Pierre Corre, on fit une réu-
nion clandestine chez Jeanne Lozach à Locmaria, Berriey.
Son mari ^{Guillaume} était déjà interné à Chateaubriant.

Jeanne avait rassemblés chez elle de braves gens
très sur le volet, il fallait être de confiance, Pierre et
moi leur avons dit qu'on ne pouvait pas être des esclaves,
qu'il fallait qu'on relève notre drapeau.

4 /
que certains avaient piétiné à la débacle de mai -
juin 1940. Pierre leur avait lu la dernière lettre
de certains patriotes qui étaient déjà fusillés.

Ce fait solennel, émouvant.
Un an et quelques après nous fumes arrêtés à notre
tour tous. Pierre Corde et Jules Lesven furent fusillés.

Pour ma part je m'en sortis de justesse.
Nous n'étions pas seul, heureusement, comme patriotes.
De Brest et d'ailleurs, il y avait d'autres hommes et
d'autres femmes qui jouaient le même rôle. Qui n'a
pas connu Monique, cette jeune fille de 20 ans, qui en
vélo (sans moteur) sillonnait tout le département pour tous les
temps et en toutes saisons. Dernièrement Albert Guyonard
de Trédouan autrefois et qui a été déporté, m'en parlait.
Lorsque j'avais dit, il 17 ans à l'époque et j'allais en C^{ie}
de Monique, chacun sa valise remplie de tracts anti-
allemands et de matériel de sabotage, je m'en menais pas
large quand nous croisions des Allemands. 77.
J'ai vu tout à l'heure dans l'assistance Mme Salou
de Brest qui a été déportée à Ravensbrück en C^{ie}
de cette jeune ^{filles} Mme Salou avait été condamnée à mort comme
franc tireur au Conseil de Guerre Allemand du Grand Paris
le 28 août 1943.

Evidemment il n'est pas question operation pour moi
d'énumérer ici tout ce que nous avons fait contre les Allemands,
il faudrait des dizaines et même des centaines de pages, mais
j'ai voulu donner un aperçu, comment la population de
cette région a participé activement dès le début de l'occupation.

- 15

5 / à la lutte contre l'envahisseur.
Et comme le disait Jacques Beaupré l'autre jour à Brest, lors
de la Commémoration de l'anniversaire de la fusillade au Mont-
Valérien de 19 de nos camarades, la libération a commencé
en juin 1940, quand les jeunes Bretons participèrent à
Londres et s'engagèrent dans les F.F.L., et quand en été
1940, les F.T.P., les F.F.I., les Résistants etc... commencèrent sur
place la lutte dans le Finistère et en France contre l'ennemi.

Quel foud de nos prisonniers en 1942, combien nous étions
contents et fiers, quand sur des morceaux de journaux déchirés
on lisait: « Malgré l'impitoyable répression, le terrorisme,
comme il nous appelait, s'accroît ».

La relève en effet était faite et bien faite, beaucoup de ceux
qui sont ici présents le savent pour y avoir participé et
le Lieutenant Chevalier va vous en parler tout à l'heure.

En cette année du 20^{ème} anniversaire de la
Libération des Monts d'Arrée et d'ailleurs les Anciens Combats
de la Résistance aspirent à se regrouper dans
leur commune fidélité dans leurs combats d'hier et dans
leur commune conviction que leur union sans exclusive sera
de nouveau un exemple pour les Français.

L'A.N.A.C.R. que je représente ici, consacre tous ses efforts
à ce regroupement et pour faire connaître la vérité
sur la Résistance.

C'est pour cela qu'à notre Congrès National de juin dernier
à Reims, où j'avais l'honneur de représenter le Finistère, on
avait voté plusieurs motions dont l'une constatait avec

6) Satisfaction, l'immense curiosité de la jeunesse pour l'histoire de la Résistance et nous voté une motion demandant au Ministre de l'éducation nationale que cette histoire soit rédigée par des Représentants qualifiés de tous les mouvements de Résistance et qu'elle soit enseignée dans toutes les écoles, car certains voudraient cacher à la jeunesse ce que nous avons fait, certains voudraient falsifier l'histoire.

Nous voulons que tous les Résistants aient la reconnaissance objective de leurs services dans la Résistance

Dernièrement j'en discutais avec un officier de la Résistance et il me disait que dans le Finistère à la libération il y avait 20.000 Résistants en arme et 3.000 et quelque seulement ont eu leur carte officielle. En admettant que le 1/4 et même la moitié d'entre eux ne remplissent pas les conditions imposées par la loi, nous sommes quand même loin du compte.

Sans cet ordre d'idée nous demandons avec instance l'abrogation de toutes les conclusions qui handicapent beaucoup de camarades A. C. de la R. pour le dépôt de leurs dossiers pour l'obtention de leurs droits.

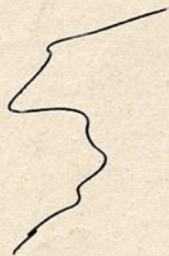
Nous demandons la parité des deux générations de feu, celle de 14-18 et celle de 39-45. Nos aînés de 14-18 reçoivent à 65 ans une retraite d'A. C. de 21.000 et ceux de 39-45 au même âge ne perçoivent que 4000 environ.

Nous devons rester unis pour la défense de nos droits et de ceux de nos camarades disparus

7 / W Autre chose depuis 20 ans, un grand Résistant est
toujours emprisonné pour avoir gifflé un juge
d'instruction révoqué pour faits de Kollaboration.
Ce juge avait 75 ans et est tombé par la gifflé.
Les suites de sa chute ont provoqué par la suite
sa mort. Ce grand Résistant, s'appelle Gaston
Couvert, du Lot et Garonne, sans lui donner
raison, de son acte, nous réclamons vivement sa
libération alors que d'Anciens S.S. et des O.A.S.
qui ont commis des crimes monstrueux sont acquittés
et libérés depuis longtemps.

Avant de terminer je voudrais m'adresser aux
jeunes.

Lire la motion - -



Je terminerai en exprimant la volonté que
s'accroisse le rapprochement entre les Grands Alliés
vainqueurs de l'Hitlérisme et que la France y participe.
En un mot nous contribuons à mettre toute la
Résistance au coude à coude au service de la Paix et
de la France - Vive! le 20^{ème} Anniversaire de la Libération
Vive la Résistance

Assemblée Générale annuelle des Anciens Combattants de la
Résistance (A.N.A.C.R.) Section de Brest le dimanche
14 décembre 1969 à l'Hotel Lombard 24 rue Algésiras Brest.

Résolutions votées à l'unanimité

- 101 - Parité de la Retraite du Combattant pour toutes les générations du feu.
- 201 - Suppression totale et définitive de toutes les foreclusions concernant les droits des Anciens Combattants de la Résistance.
- 301 - Que le 8 mai soit jour férié, chômé et payé au même titre que le 11 novembre.
- 401 - Validation et homologation officielle des services dans la Résistance, comme l'indiquent les témoignages circonstanciés, certifiés sur l'honneur, dûment légalisés sur l'obtention du Certificat d'Appartenance à la Résistance, Modèle National ou quand son existence ^(mentionnant) a été faite d'une façon erronée les services accomplis.
- 501 - Nous réclamons de la Commission tripartite, (Gouvernement, parlement et Anciens Combattants) la recherche de la meilleure solution de l'Application loyale du Rapport Constant.
- 601 - Demandons la solution des problèmes douloureux des Veuves et Ascendants face aux questions de la Sécurité sociale et de la fiscalité.
- 701 - Reconnaissance de la qualité de Combattant par une carte officielle et non un diplôme, aux jeunes ayant combattu en A.F.N., qui réunissent les conditions exigées.

N / Assemblée Générale Annuelle des Anciens Combattants de la Résistance A.N.A.C.R., Section de Brest,
le dimanche, 14 décembre 1969, à l'Hôtel Lombard, 23 Rue Algériens - 29. N... Brest.
Exposé sur les droits des Anciens Combattants de la Résistance par Jean Le Pédellec.

Mesdames, Messieurs, Chers Amis.

L'Homage à nos disparus doit s'accompagner de la lutte pour les revendications et défense des droits des Survivants.
Pour la défense de nos droits et faire aboutir nos revendications, il faut que les Anciens Combattants de la Résistance, ~~se réunissent~~ ^{et} différentes catégories s'unissent. L'Union qui s'est réalisée et qui se réalisera à l'avenir davantage, est notre légitime fierté ~~après~~ ^{25 ans} après la Libération. Elle nous impose le devoir de définir les revendications de la Résistance, la charte de ses droits, de défendre plus et mieux les intérêts matériels et moraux des Résistants dont notre Association ~~est~~ la charge.

A ce sujet, nos statuts, dans son article 1^{er} sont clairs et nets, en mentionnant que l'A.N.A.C.R. rassemble, ce qui est essentiel pour le succès, tous les Anciens Combattants de la Résistance des mouvements existants de 1940 à 1945, comme l'indique la loi du 25 mars 1949, qui définit les actes caractérisés contre l'ennemi. Notre Association rassemble les D.I.R ou P. dont les droits sont reconnus par la loi du 6 août 1948, ainsi que les F.F.C. dont les droits sont définis par le décret du 25 juillet 1944.; les F.F.I. par le décret du 20 septembre 1944; la R.I.F. régie par l'application du décret du 9 septembre 1947, les Réfractaires par la loi du 22 août 1950. Notre Association, d'après ses statuts est encore au service des personnes isolées, ayant accompli des actes qualifiés de Résistance. Evidemment les familles de tous les A.C. de la R. de divers mouvements, ont leur place chez nous.

En effet, l'A.N.A.C.R. met non seulement à la disposition, de tous ses adhérents et de leurs familles, son service juridique et technique, mais aussi ses œuvres sociales et ses colonies de -- / --
(voir suite page 2)

2.

(suite de la feuille ou page 1)

vacances. Nous avons deux maisons de Repos et de Convalescence, l'une à Penne-d'Agenais dans le Lot et Garonne, l'autre, le Centre Deles-traint-Fabien dans l'Île-et-Vilaine.

L'A.N.A.C.R. met encore au service de ses adhérents son service social et enfin son journal "France-D'abord" dont la lecture est toujours intéressante et appréciée, surtout sa page technique.

Porte de l'Unité de toutes ces catégories d'Anciens Combattants de la Résistance réunis à l'A.N.A.C.R., dont nous sommes fiers, ~~notre~~ notre Association lutte pour nos revendications et la défense de nos droits qui est sa tâche essentielle, comme je l'ai déjà soulignée. Cela conditionne et marque notre place dans le monde Combattant et à l'U.F.A.C., aux côtés des autres grandes Associations d'Anciens Combattants.

Notre Association a une position constante sur la permanence du droit à Réparation des A.C. de la Résistance. Cette attitude est de même adoptée par l'U.F.A.C. dont nous sommes adhérents.

Pendant la sombre époque de l'Occupation, pour ^{un} A.C. de la Résistance, toutes les formes d'activités se conditionnaient étroitement. Il n'est pas un combattant comme les autres, qu'il soit avec ou sans uniforme.

La Résistance était un combat ^{volontaire et} permanent, nuit et jour, ne comportant ni avant, ni arrière, ni zone neutre, ni trêve, ni garanties d'aucunes sortes, se ravitaillant en armes, en munitions et autres, récupérés souvent sur l'ennemi. La situation périlleuse du Combattant de la Résistance était aggravée par les conditions particulières dues aux circonstances de sa vie clandestine. Le danger pour le Combattant et sa famille, se trouvait partout, et cela dès le jour de son accord de son ~~accord~~ adhésion à la Résistance jusqu'à la libération de sa région.

Il découle de cette réalité historique indéniable, que le Résistant à l'envahisseur soit considéré comme un Combattant Volontaire dans une Unité Combattante, en zone de combat. Cette qualité devrait alors lui donner tous les ^{droits} qui s'y rattachent et qui — — —

(suite et la feuille 3)

3 / sont attribués à tous les autres Anciens Combattants, par exemple les décorations, les pensions, les bonifications de service pour les fonctionnaires et Agents des Services publics, Avantages de Campagne, Retraite du Combattant, etc...

Le Combattant de la Résistance devrait être à même de prouver sa qualité de Résistant par tous les moyens, sans limitation par le temps, car nous estimons qu'il ne peut être admis, que le temps efface un droit qui nous a déjà été reconnu et que nous avons acquis par une activité combattante dont a profité la Nation.

Notre qualité de Combattant n'est que simple justice, quand on pense que dans le Finistère à la Libération il y avait officiellement 20.000 Combattants de la Résistance ~~environ~~ ^{environ} et 4.000 ^{seulement} ont eu leur titre officiel, ce qui suppose qu'on est loin du compte, même en déduisant les Combattants de la Résistance qui ne rempliraient ^{plus} les conditions exigées par la loi, c'est-à-dire, appartenir à la Résistance au moins trois mois, avant le débarquement du 6 Juin 1944.

Malgré que nous avons Combattu dans des circonstances particulières et extrêmement dangereuses, que toutes les autorités et notamment ^{les parlementaires} reconnaissent au lieu de nous avantager, que se passe-t-il ? Les A. C. de la Résistance sont brimés, sont bafoués et même la plupart des droits acquis ne sont pas appliqués ou sont supprimés par des forclusions ou autres. Cette discrimination ne frappe que les anciens Résistants, Déportés et Internés. C'est pourquoi, je proposerais tout à l'heure dans les Résolutions, la suppression totale et définitive de toutes les forclusions. Je suis d'avis qu'aucune forclusion ne saurait être opposée, moralement ou matériellement, à des demandes de titres assorties de justifications apportant la preuve irréfutable que les conditions légales sont effectivement remplies pour leur obtention. (Commentaires et voire la feuille des forclusions !)

Un vœu de demande de parité de la Retraite de Combattant de toutes les générations du feu serait à mon avis également utile. Quand on remarque qu'un Combattant de la guerre 39-45 n'a une retraite de 3.500⁺ A.F. par an, alors que nos aînés de 14-18 ont 32.000⁺ et quelque. Ils n'ont pas de trop, loin s'en faut c'est nous qui n'avons pas assez. Je soumettrais également à l'Assemblée le respect du Rapport Constant

(suite feuille ou page 4) — — — | —

4

sur lequel sont basés des pensions des Veuves et Ascendants de nos camarades disparus et des pensions des A.C. de la Résistance, malades ou blessés,

En mai et juin de l'année dernière les Associations et A.C. avaient réuni à faire augmenter ces pensions de près de 21%, 18 mois après le gouvernement a réussi à reprendre presque toute cette augmentation et la plupart du temps, par des moyens détournés, qu'il serait trop long de vous l'expliquer en détail ici.

Toutefois, nous avons tous vu ces derniers ^{temps} la discussion du budget des A.C. à l'Assemblée Nationale. Les députés de tous les partis étaient d'accord pour l'insuffisance du budget, mais quand il a fallu voter, sur 600 et quelques députés 88 seulement étaient contre, les socialistes et les communistes. Nous avons 8 députés dans ce département et aucuns d'eux ne figurent dans les 88 qui n'étaient pas d'accord avec ce budget dans lequel n'étaient pas inclus plusieurs promesses tenues souvent aux A.C.

Je vous laisse le soin de juger et de conclure vous-même, Malgré tout cela, il nous reste quand même quelques droits qui sont hélas! trop souvent ignorés par les intéressés, aussi je vais brièvement vous en parler, brièvement car je ne voudrais pas abuser de votre temps, de votre matière.

D'abord il faut être Rattaché de l'Office des A.C., soit comme veuve de guerre, pupille de la Nation, blessé de guerre ou posséder la Carte officielle de Combattant. La Carte de C.V.R. ou la forclusion ne peut plus être obtenue, mais on peut obtenir la carte de Combattant au titre de la Résistance dont nous pouvons vous fournir les formalités à remplir pour son obtention.

Pour cette demande il faut adresser des dossier à l'Office Départemental des A.C. et V.G. de Quimper, comme également la demande de Réticite de Combattant, la demande de Carte d'immatriculation à la S.A., les demandes de secours, de prêts, de subventions aux A.C., des pensionnés, la rééducation professionnelle, le respect de la loi sur les emplois obligatoires et de l'aide aux pupilles de la Nation.

La Direction Interdépartementale des A.C. de Rennes instruit les demandes de pension et d'Invalidité, de Veuves, et Ascendants, d'opphelins, d'aggravation, d'indemnité de soins aux tuberculeux, de l'Allocation aux implacables. Elle est encore chargée du contrôle et de la surveillance des Soins Gratuits. Pour les décorations elles sont faites à la Chancellerie à Paris.

Victimes militaires de la Guerre - Victimes militaires hors guerre, Blessés ou Malades, Etes vous certains de bénéficier des avantages que vous confère votre qualité d'Ancien Combattant, de pensionné de guerre, de Veuve ou d'Ascendant? Consultez nos militants, qui vous informeront qui vous conseilleront utilement suivant votre situation et votre cas.

Avant de terminer j'aurais voulu attirer votre attention, sur les monuments, les stèles et les plaques érigées en hommage à la mémoire de nos camarades disparus. Plusieurs sont dans un état lamentable, et des pouvoirs publics une médiocre considération?

Le 2ème fait c'est l'Histoire de la Résistance par ses auteurs. Nous constatons souvent qu'elle n'a pas sa place et le mérite qui lui sont dus. Nous devons rédiger l'histoire véritable et authentique de cette sombre époque que nous avons vécue, au combatant l'occupant, j'estime que cela aussi, nous le devons pour nos enfants, nos petits enfants et les générations futures. - Fin. -

Brest le 12 mai 1966

Cher Yves

Comme convenu hier au soir, je t'adresse mon allocution du 12-12-65 à Port-Launay, qui, je l'espère pourrait un peu t'aider dans ta propre allocution. Tu seras bien aimable de me la donner dimanche à Douarnenez car je les couvrirai ça peut des fois servir.

Je vais bien préparer mon allocution pour dimanche et non comme hier au soir, c'est plus facile quand on a écrit le tout.

Je pense que tu as eu le rapport financier par Raymond Leauté comme c'était convenu. De toute façon je passe chez lui demain et je verrai.

En tous cas ce rapport est assez bref.

J'avais oublié de te donner le cachet du Secrétariat départemental hier au soir et je t'avais prouvé sur moi, dimanche je te le donnerai.

Alors nous serons 8 ou 10 de Brest. Tu seras bien aimable de nous inviter pour le repas. En espérant un gros succès pour notre dimanche prochain, bien amicalement à toi Yves.

Jean le Picelle
P.-S. - J'avais oublié de te demander hier au soir si tu avais invité le Secrétaire Général de l'Office Départemental des A.C. et V.G. de Quimper, vous devez du faire comme l'an dernier sagement.

1 /
Rapport d'activités prononcé à Port-Lanvaux (salle du
"Prou Accueil" (Sud-Finistère) le dimanche 12 décembre 1965
à la réunion du Comité Départemental du Finistère de
l'A.N.A.C.R., par Jean Le Gédellec, Secrétaire Général.

Mesdames, Messieurs, chers camarades de la Résistance,
Je joins mes souhaits de bienvenue ^(de notre Président A. Le Guillou) à toutes les personnes
présentes et les remercie également, au nom du Comité
départemental du Finistère de l'A.N.A.C.R., d'avoir
bien voulu faire ce grand effort, un dimanche
matin, à cette époque de l'année et par un
temps pareil, pour venir de tous les coins de
notre département du Finistère pour assister à
cette importante Assemblée départementale des A.C.
de la Résistance. ^{Notre présence ici aujourd'hui prouve votre accord}
Je vous remercie également de votre recueillement ^{avec les buts et les causes pour lesquelles lutte notre Association}
à la mémoire de notre regrettée camarade Madame
Veuve Hilry, trésorière du Comité de Brest et membre
du Comité Départemental du Finistère de l'A.N.A.C.R.
L'action, les activités de notre camarade pendant toute
la sombre époque de l'occupation font honneur
à nos camarades A.C. de la Résistance du sexe
féminin - - Commentaires : transport d'armes -
sous jupes et corsage - - Camarade Derrien de Plouigneau
Menez - - - - Elle continua son activité
jusqu'à son dernier souffle pour l'idéal
qu'arisma la Résistance. Commentaires! - -

(voir page 2)

2/

~~Attant~~ Ceci dit, rentrons maintenant dans le cadre des raisons, des questions qui nous ont rassemblés ^{aujourd'hui} à Fort Launay ^(qui est le) point central de notre Départemental.

D'abord je m'excuse ^(pour raisons de santé, surmenage etc.) du ~~séjour~~ retard apporté pour cette réunion que notre Congrès départemental du ^{mois de} juin avait prévue, pour l'application des décisions du Congrès et pour le renouvellement du bureau départemental dont nous parlerons tout à l'heure.

Depuis le congrès départemental il y a eu les grandes vacances, puis le retour au travail chacune et chacun dans sa profession.

Le trésorier départemental, notre camarade Léaustic et moi-même, qui depuis quelques mois assurons l'activité de Bureau Départemental avons été débordé par l'activité croissante que nous demandait la bonne marche de notre Association.

En plus 5 jours par semaine sur 7, nous sommes pris pendant 12 heures par jour par notre activité professionnelle à l'arsenal de Brest où nous sommes employés tous deux. Nous sommes, comme tous nos camarades, fermement attachés au succès de la lutte engagée par notre Association pour la défense des droits et la satisfaction des revendications des Anciens Combattants de la Résistance

(voir page 3)

(3)
L'est pour cela pour résoudre les nombreux et importants problèmes ~~que~~ concernant les anciens Combattants de la Résistance ^{parmi} ~~pour~~ lesquels tant de nos camarades ne sont plus et que ~~sont~~ ^{ceux} qui sont vivants ont tant donné, il faut que notre Comité ~~soit~~ et surtout la tête, notre bureau départemental soit solide et dynamique. Pour ce faire comme je l'avais déjà ^{dit} au Congrès à Lesconil, pour l'instant ~~et~~ pendant un certain temps, il faudrait que le bureau départemental soit groupé à Chateaulin où se trouve déjà notre Camarade A. Le Guillou, où se trouve également notre camarade Yves Faou, le C^e Gérard dans la Résistance et qui vint d'être récemment libéré de l'armée active comme officier Yves FAOU, qui m'avait si bien remplacé à l'artillerie navale de l'arsenal de Brest en 1942 quand je fus arrêté, pourrait se croiser prendre ~~son~~ relève de nouveau (et si avantageusement qu'en 1942) pour le Secrétariat Général du Comité Départemental de l'A.N.A.C.R. dans le Finistère. Notre camarade PASCAL, trésorier du Comité local de Chateaulin pourrait aussi à mon avis, prendre la trésorerie départementale libérant ainsi notre camarade R. Léauté, qui pourrait prendre le Secrétariat du Comité de Brest. A Brest la principale ville de notre département ^{où se trouve les responsables de toutes les Ad. d'A.C.} notre Comité pourrait mieux fonctionner et le fera en déchargeant R. Léauté

(voir page 4)

(4)
1111
et moi même de certaines grosses responsabilités départementales.

Le bureau départemental étant ainsi rassemblé à Chateaulin, serait plus cohérent, plus efficace, cela supprimerait des correspondances inutiles et des frais et le contact direct ~~est~~ toujours, de meilleurs résultats avec une équipe soudée et fermement ^{décidée} ~~à servir~~ dans l'intérêt de l'ensemble des A.C. de la Résistance.

Ce faisant, le Comité départemental renflerait de nouveaux à la satisfaction de l'Union et de tous les intérêts matériels et moraux des A.C. de la Résistance.

Cela me permettrait de m'occuper plus sérieusement ~~et à fond~~ de la question technique sur le plan départemental qui est si importante. Cela me permettrait d'avoir le temps ~~de classer~~ et d'avoir des contacts plus fréquents avec les responsables officiels de l'Office Départemental des A.C. et de classer au mieux les dossiers de demande de Carte Combattant de nos camarades, ainsi que de les aider dans les demandes de pension pour ceux qui ont été blessés ou sont malades. Cela me permettrait également de me pencher davantage sur les questions de décorations et autres. — — —

Enfin, cela me permettrait de me soigner avant qu'il ne soit trop tard, pour le cœur, l'estomac, dont j'ai déjà été opéré, pour la circulation et les varices dont je vais avoir une intervention chirurgicale au printemps 1966. (voir page 5)

5)
11/11

Enfin pour en ^{conclure} ~~terminer~~ ~~faire~~ cette question, à mon avis, il faudrait pour l'intérêt du Comité de Brest, qui doit être le plus important) et pour l'intérêt du Comité Départemental du Finistère, ~~il faudrait~~ libérer le Camarade R. Léaustic et moi-même de la trésorerie départementale et du secrétariat départemental et que le bureau départemental fasse un bloc solide à Chateaublin, ville centrale du département et où il y a des camarades sérieux et très compétents pour ce bureau.

R. Léaustic vous en reparlera tout à l'heure et on y reviendra ^{durant cette réunion} ~~tout à l'heure~~.

Maintenant passons à d'autres questions qui sont aussi très importantes.

Notre activité cette année, on a fait tout ce qu'on a pu, mais hélas! pas suffisamment comme notre programme l'exige.

Nous avons à Brest et ailleurs, participé à toutes les manifestations des A.C. avec notre drapeau. Le 17 septembre dernier nous avons organisé une commémoration de souvenir ^{le mémoire de} nos camarades disparus où notre Président Départemental A. Le Guillou avait prononcé une magnifique Allocution. ^(très écoutée) devant les responsables des Organisations d'A.C. et des personnalités officielles. Ce fut une manifestation d'unité du monde A.C. et au nom du Comité Départemental je l'en remercie. (voir page 6)

(6)
11111

Nous avons également ^{organisé} des expositions sur la Résistance dont on a parlé tout dans le Finistère et cela a même dépassé le cadre de notre département.

Cette excellente et fructueuse initiative est d'abord due à notre camarade R. Léautic qui pendant près de deux mois s'est dépensé sans compter pour rassembler et mettre cette exposition sur pied.

Elle eu d'abord un immense succès à la foire et exposition de Brest et notre exposition a d'ailleurs gêné certains commentateurs lettre ^{de menaces} d'un parti adressé à notre stand, nous l'avions adressé au bureau national et son texte parut dans "France et Abord" qui sorti de suite après le congrès.

— Commentaires sur le vif succès de l'exposition sur la Résistance à ~~Lezou~~ Lesconil - Pont-Abbé et Chateaulin Dans cette dernière ville le triomphal succès de l'exposition est due à notre camarade Yves Faou etc. — — —

— Prière de bien vouloir dans tous les Comités du département demander des bleuets de France à vendre le 8 mai et le 11 novembre, le faisant d'une manière ou fait deux coups 1° Alimenter la Caisse de l'Office Départemental pour les prisonniers et secours aux A.C. et V. de G. et 2° Alimenter la caisse de Trésorier ~~qui les vend~~ du Comité qui les vend.

— Reçu lettre du Secrétaire Général de l'Office Départemental me faisant savoir que la motion de notre Congrès du 8 Juin à Lesconil, il l'avait transmise au Ministère. etc. —

— Confection des dossiers carte combattants, pension-décoration, etc. Commentaires:

En terminant l.A.N.R.C.R. reste fidèle à l'idéal des combats et hier et contribue à ~~multitude~~ totale de la Résistance et à mettre au service de la liberté, de la Paix et de la France.

Vive la Résistance!

1944
1964

Vingtième Anniversaire de la Libération

Le Comité de BREST des Anciens Combattants de la Résistance (l'A.N.A.C.R.), organisera à BREST, Jeudi prochain 17 Septembre, à 18 h 30, une Cérémonie pour commémorer, comme tous les ans, la fusillade au Mont-Valérien par les Allemands, le 17 Septembre 1943, de 19 de leurs camarades de combat.

A l'hommage qui leur sera rendu, ils associeront les autres disparus de leur groupe, les 11 combattants de la Résistance du groupe ELY, ainsi que tous les Brestois tombés pour faits de Résistance dans la lutte contre l'occupant, de 1940 à 1944.

Cette année, dans le cadre des manifestations du 20^e Anniversaire de la Libération, le Comité de BREST de l'A.N.A.C.R. voudrait célébrer cette Cérémonie du souvenir avec plus d'éclat.

Dans toute la France, comme dans le Finistère, des puissantes manifestations ont marqué le 20^e Anniversaire de la Libération. Un peu partout, un vibrant hommage de tous les Résistants, de toute la Population a été rendu à ceux qui sont tombés pour la France, pour la Liberté et la Paix. Cela a été possible grâce à l'unité retrouvée de la Résistance et au soutien des Organisations d'anciens combattants, patriotiques, culturelles, syndicales et politiques, et au soutien efficace de toute la Population.

BREST aussi se souvient, c'est pourquoi le Comité de Brest de l'A.N.A.C.R. invite tous les Anciens Combattants de la Résistance unis, les Anciens Combattants de toutes guerres, les Responsables et membres des Associations patriotiques, culturelles, syndicales et politiques, tous les Travailleurs et la Population de BREST à assister :

JEUDI PROCHAIN 17 SEPTEMBRE à la Cérémonie pour rendre hommage aux morts pour la France. RASSEMBLEMENT à 18 h. 30, Rue Duquesne (Face à la Baraque des Anciens Combattants).

Le cortège se rendra par la Rue Algésiras, au Monument aux Morts, où aura lieu un dépôt de gerbes, l'appel des camarades qui sont tombés dans la lutte contre l'occupant, la sonnerie aux Morts et un bref hommage à ceux qui ont fait le sacrifice suprême pour notre Pays.

Cette Cérémonie sera placée sous la présidence d'une figure les plus représentatives de la Résistance, un Brestois d'origine :

Notre ami Jacques BEAUGE, Ancien F.F.L., Officier de la Légion d'Honneur, Aveugle et bi-Manchot, membre du Bureau National de l'A.N.A.C.R. et Président National des Grands Invalides de la Résistance.

Le Comité de BREST de l'A.N.A.C.R. appelle également tous les adhérents, ses amis et la Population à assister, en masse, aux Cérémonies officielles du 20^e Anniversaire de la Libération de la ville de BREST, le Samedi 19 Septembre 1964, à partir de 9 heures (se conformer aux informations de la presse locale et de la radio.

Tous et Toutes au Monument aux Morts de la Ville de Brest, JEUDI PROCHAIN 17 SEPTEMBRE, à 18 h. 30, et aux Cérémonies officielles du 20^e Anniversaire de la Libération de BREST, le SAMEDI 19 SEPTEMBRE.

Par votre présence à ces Cérémonies, vous prouvez votre attachement à l'idéal que la Résistance nous a légué dans le plus pur patriotisme, pour garder à notre Pays son indépendance et son indéfectible attachement aux traditions démocratiques françaises et aux libertés.

Le Comité de Brest.

des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.)

121
A l'issue de l'Assemblée Générale du Comité de Brest de l'A.N.A.C.R., Allocution pour les invités et toute l'Assistance au vin d'honneur.

Messieurs Les Présidents d'Association d'A.C. de la Résistance et d'Association d'A.C.
Chers Adhérents, Chers Amis.

Nous nous excusons de la concordance de notre Assemblée Générale avec la cérémonie du 17^{ème} anniversaire de la mort du Général Leclerc et de ses compagnons, aujourd'hui à Brest par ~~les~~ ^{l'Association} ~~compagnons~~ de la 2^{ème} D.P. Ceci dit Depuis deux mois environ notre Assemblée Générale était fixée aujourd'hui et les convocations étaient rédigées et retranscrites avant que l'on sache que la cérémonie pour rendre hommage au Général Leclerc avait lieu aujourd'hui.

Ceci dit au nom du Comité de Brest, je vous adresse notre salut fraternel et je vous remercie d'honneur de votre présence la clôture de notre assemblée générale et votre participation à ce vin d'honneur.

Comme cette année on ne se reverra probablement plus souvent, ne restant plus qu'un mois à parcourir d'ici la prochaine, au nom de notre Association, quoiqu'un peu précocement, ^{je vous adresse} nos meilleurs vœux et souhaits, pour vous et votre famille.

Nous sommes ici, entre A.C. de la Résistance intérieure et extérieure des divers groupements existants pendant la somme époque de l'occupation et nous pouvons tous être fiers du combat héroïque que chacun de nous a livré à l'envahisseur et qui permit à notre ^{peuple} d'être libéré il y a 20 ans, ^{et dont} nous en avons amplement parlé tout à l'heure.

Notre jeunesse, qui était notre espérance y avait largement contribué.

Quand la Résistance a vaincu elle faisait bloc, et la population dans sa grande ^{majourité} était avec elle. Il fallut qu'elle se divisât pour que l'adversaire puisse reprendre du terrain. Or, elle se divisa, hélas! Pour qu'elle puisse repartir de l'avant pour son idéal, pour

2 - la défense de nos droits, pour le succès de ~~ses~~ revendications
une seule solution existe, c'est son regroupement.

C'est avec plaisir que nous avons tous constaté cette
année un unanime désir d'unité quand on s'est retrouvé

(devant ^(les plaques) les monuments ou les stèles des hauts lieux de Résistance,
cette année, lors des nombreuses cérémonies du 20^{ème} anniversaire
de la libération de notre département.

(20 années) Il a suffi aux Résistants de divers mouvements ^(de condition) de se retrouver
pour que les divergences d'opinion ^(de condition) disparaissent, que la discussion
et le travail s'engage dans un optimisme qui devient vite
une allégresse.

Nous ^(souhaitons) espérons que l'an prochain qui sera ^(le 20^{ème} anniversaire) l'année de la fin
de la guerre 39-45, verra le renforcement de l'unité des Anciens de
la Résistance et de tout le monde Ancien Combattant, ce qui per-
mettra non seulement la défense efficace de nos droits, ^(après l'obtention)
de nos revendications, mais cela permettra aussi et enfin d'obtenir
que le 8 mai soit considéré comme le 11 novembre, ^(c'est à dire) qu'il soit un
jour férié et chômé et que toutes les générations du feu soient
identiques en droit pour la retraite du Combattant et
en rendant hommage à nos camarades disparus pour que vive la France et en nous inclinant devant leurs
familles, je lève donc mon verre pour l'unité de la Résistance
et des tous les A.C. qui sera le meilleur gage pour la
défense de nos droits matériels et moraux.

Vive! le 20^{ème} Anniversaire de la Libération

Vive! la France

M^r Bardu - Comité de Prest -
M^r François Le Guillou -
M^r Nédelle Georges -

Priou Pierre
Omnes Marcel

Assemblée Générale du Comité de Brest de l'A.N.A.C.R. le dimanche
29 novembre 1964 - Salle Restaurant Lombard 24 rue Algésiras - Brest

- à 9h 30 le Trésorier Raymond Léauté commence la délivrance des cartes d'adhérents pour 1965 - 1 vingtaine de personnes.
- à 10h 30 on s'installe et on commence l'Assemblée générale
- Jean Le Nédelec Président du Comité ouvre la séance en ~~saluant~~ citant ceux qui se sont fait excuser de leur participation à la cérémonie du 17 anniversaire de la mort de Maréchal Leclerc, et de la réunion du mouvement de la Part.
- La parole est donnée à Ferns Bronjeux pour l'activité

Allocution de Jean Le Nédeker, Président du Comité de Brest
de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance
prononcée à l'Assemblée générale annuelle du Comité de Brest,
le dimanche 29 novembre 1964 - 24 rue Algérias Salle Restaurant Lombard.

Mesdames - Messieurs - Chers Camarades de la Résistance
Je m'excuse d'avoir été dans l'obligation de m'absenter pour représenter
notre Association à la cérémonie pour le 17^e anniversaire de la mort
du grand combattant de la Résistance : Le Maréchal Leclerc.
Au nom du Comité de Brest de l'A.N.A.C.R. je m'excuse également
de coïncider notre assemblée générale la même et à la même heure
que cette cérémonie. Cela est involontaire de notre part, notre
assemblée générale annuelle étant décidée depuis plus de deux mois
et nos convocations étaient rédigées et réimprimées bien avant qu'on le sache.
Maintenant, au nom du Comité de Brest et Vétérans de la guerre, d'avoir
saluer tous R.C. de la Résistance et Vétérans de la guerre, d'avoir
bien voulu répondre à notre appel.
Chers Amis, votre présence parmi nous, montre que vous
voulez défendre vos droits matériels et moraux. C'est précisé-
ment le but de notre Association.
Notre Secrétaire du Comité de Brest, notre camarade Bouguen et
le Trésorier, notre camarade Raymond Léauté vous ont
relaté l'activité matérielle et administrative du Comité de Brest
de l'A.N.A.C.R. pour ma part je vais m'efforcer de faire
le point de la situation et de rappeler les initiatives prises
dans ce sens par notre Association à tous les échelons
y compris pour ce qui concerne le Comité de Brest
et nous déciderons ensemble ce que nous allons faire
afin que nous obtenions justice, la reconnaissance de nos
titres officiels et de nos services dans la Résistance, le
droit aux décorations Légion d'honneur, médaille Militaire,
croix de guerre médaille de la Résistance etc...
Pour cela il faut d'abord commencer par abroger
toutes les conclusions.

L'article Perwent adhérer à notre Association toute.

(voir page 2) --- ! ---

2/ Personne ayant combattu l'ennemi d'une façon quelconque et qui détient ses titres officiels de Résistance ou toute personne ne les possédant pas encore et qui est pourtant un authentique Combattant de la Résistance.

L'article premier de nos statuts ^{mentionne} nous fait savoir que l'Association Nationale des A.C. de la Résistance rassemble sans faire de distinction politique, philosophique ou religieuse, tous ceux qui ont appartenu pendant l'occupation aux organisations de Résistance intérieure ou extérieure (F.F.I., F.F.C., R.I.F., F.F.L. ou aux organisations adhérentes au Conseil National de la Résistance ou aux Comités de Libération, les Familles de Héros et Martyrs de la Résistance, les personnes isolées ayant accompli tous des Actes qualifiés de Résistance.

L'Article 2 - L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance a pour but de faire valoir aux Anciens Résistants la reconnaissance officielle des services qu'ils ont accomplis dans la Résistance, la titre et les droits des Anciens Combattants et de défendre leurs intérêts, ainsi que ceux des blessés, des malades, des déportés et des familles des Anciens Résistants morts pour la France.

L'Association organise également un service d'entraide et d'assistance en faveur des Anciens Résistants qui ont été blessés ou qui ont contracté des maladies au cours des combats ainsi qu'en faveur des familles de ceux qui sont tombés au champ d'honneur ou ont été victimes de la répression nazie.

Je vous fais grâce du reste de nos statuts qui contiennent 15 articles dont la plupart sont assez long. Mais j'ai trouvé que la lecture des deux premiers articles était utile afin de vous prouver que l'A.N.A.C.R. peut juridiquement grouper actuellement l'ensemble des Résistants.

D'ailleurs au bureau National, c'est une chose faite depuis longtemps, des membres du clergé font partie du bureau à côté de membres du Comité Central du Parti Communiste. Au coude à coude on y voit siéger également, des membres du P.S.U. de la S.F.I.O., M.R.P. et U.N.R.

C'est pour vous dire que c'est très large et sans exclusive. A l'heure où les A.C. de la Résistance

(voir suite page 3)!

3 / déportés ou autres, commencent à disparaître sérieusement soit par la violence ou victimes des nocivités de la vie clandestine ou des services subies lors de leurs arrestations ce regroupement est désiré par tous les Résistants, ne serait-ce en plus, que pour être plus fort pour défendre leurs droits et faire respecter l'esprit et l'idéal de la Résistance.

Pour tout cela, il est très temps que ~~les~~ survivants du carnage que nous avons vu et avons les auteurs il ~~faudrait~~ qu'avant de disparaître qu'ils écrivent l'histoire de la Résistance locale, départementale et nationale afin de faire connaître à nos descendants, à la jeunesse qui s'ignore que nos actions patriotiques, nos combats glorieux contre les S.S. et le régime d'Hitler ^{les} mènèrent à leur perte par l'insurrection Nationale Victorieuse, que l'action de la Résistance permit à la France de garder dans le monde sa place de grande nation.

J'ai eu la satisfaction de participer cette année à Reims au Congrès National des Anciens Combattants de la Résistance à Reims. Ce congrès a été riche d'enseignements. Il y fut voté plusieurs motions à l'unanimité dont l'une d'elle concernait l'enseignement ^{de la Résistance} dans toutes les écoles. Le Congrès national a constaté la curiosité de la jeunesse pour l'histoire de la Résistance. Il se félicitait de l'effort et l'information de nombreux enseignants, mais il regrette que les manuels scolaires ne répondent pas, en ce qui concerne l'histoire de la Résistance aux critères élémentaires d'objectivité, le Congrès demande au Ministre de l'éducation nationale de créer une Commission composée de représentants qualifiés de tous les mouvements de Résistance et dont les éditeurs seront invités à recueillir l'avis, établissant ainsi la vérité sur la Résistance et empêchant la falsification de l'histoire. Cette année nous avons été faire une conférence sur leur demande, à Brignogon sur la Résistance et la Libération de Brast et de la Région ^{en regroupement} à des jeunes gens et jeunes filles de 13 à 18 ans.

(suite page 4) ! - - -

4

15 ans de la Région Renault en vacances à Brignogay
 cela les avait vivement intéresser. D'autres groupements de jeunes
 de Brest et du département nous ont également demandé de
 leur faire de la conférence sur la Résistance.
 En plus, la vérité sur la Résistance s'apprend par des exposi-
 tions telle celle qui a été inaugurée le 11 novembre dernier
 à la maison de Brest et se termina jeudi dernier 26 novembre.
 Nous avons dans la mesure du possible favorisé cette exposition
 qui était magnifique et qui contribua également à la connais-
 sance de la Résistance à la jeunesse qui maintient vivant l'idéal de la
 Résistance et leur transmet la grande époque d'histoire que nous avons vécue.
 Il faut également que nous écrivions l'histoire de la Résis-
 tance pour éviter de l'emporter avec nous dans les secrets du
 tombeau, afin que les générations futures puissent l'apprendre.
 Une autre motion sur la jeunesse concernant la Résistance ~~est~~ à vis
 de jeunesse fut votée à l'unanimité.

Durant le congrès il y eut une suspension de séance
 pour écouter le jeune chanteur "Claude Vinci", fils de Résistant
 qui pendant une demi-heure interpréta les douze chansons
 de son disque sur la Résistance intitulé "20 ans déjà"
 Il eut un vif succès et nous conseillons à tout les A.C. de la
 Résistance l'achat de ce disque au prix de 20,00^f que
 notre Comité peut faire la commande.

Pour la reconnaissance objective de nos services dans la
 Résistance le Congrès National de l'A.N.A.C.R. siégeant
 à Reims les 19, 20 et 21 juin 1964, vota également une motion
 dont voici les termes. Considérant que les combats dans la
 Résistance qui se sont déroulés dans des conditions particulières
 dues aux circonstances de la vie clandestine, ce qui ne saurait
 échapper à la législation générale édictée par la loi de 1919 et
 le code des pensions. Considérant que l'engagement
 dans la Résistance a eu pour effet, quelles que soient
 les circonstances de l'action, l'acceptation d'un risque
 (voir suite page 5)

5 / volontairement encouru et ce dès le jour de l'adhésion à la Résistance jusqu'à la libération du territoire considéré. Constatant que ce risque est générateur de la qualité de Combattant Volontaire. Demande que le temps passé dans la Résistance comme temps de combat en zone combattante et dans une unité combattante.

A ce sujet, j'en discutais dernièrement avec le Colonel Faucher, dans le Finistère à la libération il y avait de 20 à 23.000 Combattants de la Résistance homologués. Il y a seulement eu 3 000 et quelques cartes officielles de distribuer ~~en~~ supposant que le 1/4 ou même la moitié de ces 20.000 ne remplissent les conditions imposées par la loi, c'est-à-dire avoir appartenu ^(à la Résistance) 3 mois au moins avant le débarquement du 6 juin, nous sommes quand même loin du compte.

Notre camarade, Albert Yvinec, Vice-Président du Comité départemental de l'A.N.A.C.R. qui nous représente dans la Commission officielle de délivrance de la Carte de Combattant au titre de la Résistance, s'il était aerais pût nous donner de précieux renseignements à ce sujet. ~~Cette~~ Cette Commission n'a pas siégé depuis longtemps, nous continuons à établir des dossiers et demanderons que la Commission siége de nouveau pour les études. En ce qui concerne les décorations nous avons aussi beaucoup à faire, pour l'obtention de la Légion d'Honneur, de la médaille militaire, Croix de Guerre etc... Il apparaît que de nombreux ayant droit à ces décorations n'en sont pas encore titulaires, surtout en raison de la méconnaissance des dispositions auxquelles ils peuvent se référer. Dans le temps Albert Yvinec le Capitaine Callac a pût obtenir pour ^(certains de) nos camarades quelques unes de ces décorations. voir suite page 6 - 1 -

6 / Nous donnons la main à nos adhérents qui remplissent les conditions exigées afin d'obtenir les décorations qu'ils ont droit. Mais actuellement il nous arrive fréquemment pour les décorations, comme d'ailleurs pour la carte de combattant, ~~et~~ la reconnaissance des services dans la Résistance, ^{et pour les demandes de pension} à nous heurter aux forclusions. C'est ainsi qu'au Congrès National il y eut également une motion votée contre ces néfastes forclusions qui suppriment en fait tous les droits que nous avons. En février prochain il y aura une journée nationale de protestation et de lutte contre ces forclusions.

Nos aînés combattants de 14-18 n'ont pas de forclusion pour demander leur carte de combattant ~~et~~ Il ne vois pas pourquoi que nous combattant de la Résistance en aurait.

Nous demandons également la parité des ^{deux} générations du feu. Les Combattants de 14-18 qui ont plus de 65 ans perçoivent une retraite ^(annuelle) de Combattant de 21.420⁴ (A.F.) ce qui n'est certainement suffisant, mais les Combattants de 39-45 qui ont 65 ans perçoivent seulement 3.500⁴. Cela n'est pas juste, car je ne vois pas pourquoi cette différence. Un combattant de la guerre 39-45 et un combattant de la guerre 14-18 qui ont ^{tous les deux} donné leur vie pour le pays, n'ont-ils pas fait le même et suprême sacrifice, alors pourquoi cette différence ?

Nous réclamons également que le 8 mai ^(date de la fin de la guerre 39-45) soit chômé et chômé au même titre que le 11 novembre.

voir suite page 7.

7
Il faut également au Congrès National de Reims une motion contre la réhabilitation de l'ex-Maréchal Pétain. Cette motion a été renouvelée dimanche dernier ^{22 novembre} à la Conférence Nationale d'organisation tenue à Vitry-sur-Aisne par l'Association Nationale des R. C. de R. Certains Collaborateurs nazis ou des fascistes, non repentis développent une campagne systématique pour réhabiliter l'ex-Maréchal Pétain de 1940 à 1944. Elle tend à obtenir le transfert à Douaumont ou à Verdun. Le 50^{ème} anniversaire de la guerre 1914 est le prétexte de cette manœuvre car il s'agit d'une manœuvre de tous ceux qui furent pendant l'occupation les complices de l'ennemi et auxquels l'ex-Maréchal Pétain servit de caution et d'alibi.

Par fidélité au souvenir des morts de tous nos combats l'As. Nat. des R. C. de la R. se doit de dénoncer cette campagne qui outrage leur mémoire.

Il eut été préférable de laisser dans l'oubli le souvenir pénible d'un des ^{plus} douloureux événements de notre histoire : celui de cet ancien et illustre chef militaire auquel tant de Combattants avaient fait confiance en souvenir de Verdun et qui victime de son ambition de ses flatteurs devint l'instrument de l'ennemi. Nous ne pouvons laisser falsifier l'histoire et développer une tentative de réhabilitation de la capitulation et de la trahison. L'Ex-Maréchal-Pétain a de grandes responsabilités dans la défaite de notre pays et fut le Président du Conseil Supérieur de la Guerre depuis 1920 jusqu'en 1939. Pendant l'occupation il couvrit de son nom et signa la fusillade en masse des otages et de la déportation des meilleurs patriotes français.

(voir suite page 8)

87
Araup de
Pour terminer je signale et nous l'avons
tous constaté l'unité de toute la Résistance
à l'organisation pour les nombreuses
cérémonies du 20^{ème} anniversaire de la Libération
de notre pays et dont notre organisation
a été l'un des principaux éléments moteurs.
Cette unité ne doit pas rester sans lendemain
elle doit se poursuivre pour continuer
notre lutte pour les droits des A.C. et revendica-
tions de tous les A.C. de la R.

Nos nombreux camarades disparus et les
270 déportés qui ne seront revenus.
Notre unité sera aussi un exemple pour
les jeunes générations et pour le pays.

- J'en terminerai ^{vous} en faisant savoir que dimanche
prochain à lieu à Chateaulin Port-Launay
une Conférence interdépartementale de l'A.N.R.C.
avec la participation des départements suivants.
et sous la Présidence de notre Camarade
le Merci Secrétaire administratif du bureau
National. Commentaires

Vive la Résistance Unie
et vive la France.

M. Le Baron
Téléph. 52-97.

Messieurs, Mesdemoiselles, Chers Amis.

(1)

Au nom du Comité de Brest de l'A.N.A.C.R. je vous remercie tous et je vous félicite de ~~vous~~ venus à notre Assemblée Générale Annuelle de Remise des cartes. Le dimanche matin, surtout l'hier la grâce matiné est ^{très} appréciée, aussi ~~l'imp~~ votre présence ici prouve toute l'importance que vous attachez à notre association, d'être un de ses adhérents et cela prouve aussi que vous n'avez pas oublié tous les dangers que nous avons courus, tous les sacrifices que nous avons faits pendant la guerre de 39-45 et qui ont fortement contribué à la libération de notre pays et à la reconquête de nos libertés et de notre indépendance.

Comme nous sommes au renouvellement de l'année au nom de l'A.N.A.C.R. je vous adresse mes meilleurs vœux et souhaits ainsi qu'à votre famille, pour l'année 1964.

Quoique nous sommes au vœux, je crois ^{que} pour nous anciens combattants de la Résistance, rescapés des prisons, des camps, des maquis, des combats contre l'occupant, ~~jeux~~ qui avons connu les misères, les souffrances, les horreurs, les massacres de la guerre, je crois que pour nous particulièrement, le premier vœu que nous puissions souhaiter c'est la paix.

Malgré les catastrophes, les déceptions, les angoisses des années passées ~~l'espoir~~ en 1963 l'espoir leur a succédé.

En effet, l'amorce de la détente internationale a été concrétisée par l'accord de Moscou sur les essais nucléaires et cela a fait reculer le spectre de la guerre atomique.

II . D'autres accords moins importants ont été conclus entre
(2) les grandes puissances. D'autres s'ébauchent et l'on ose espérer
que l'odieux attentat qui a coûté la vie au Président Kennedy
ne fera pas tourner le monde dans le sens voulu par les fortunes
de la guerre froide ou chaude. Les peuples veulent la paix.
De tous les points de l'univers cette volonté s'affirme avec une force chaque
jour grandissante. Elle peut et doit finir par imposer les premières
mesures concrètes de désarmement. ~~C'est le notre premier vœu.~~

Nous savons tous, qu'en 1870, en 1914-1918 en 1939-1945
nous avons terriblement souffert du militarisme allemand. Aussi
depuis quelques années nous constatons avec anxiété, avec stu-
peur même, la tolérance, la mansuétude, la complicité des diri-
geants de l'Allemagne de l'Ouest à l'égard des Anciens
^{Hauts Militaires}
~~Generaux~~ nazis. Mais en 1963, l'Union des Résistants a empêché
les Anciens SS, de se rassembler dans la ville de Hameln et en
revanche l'association des victimes du Nazisme a pu imposer la tenue
de son congrès et elle reste en Allemagne Fédérale une association légale.
Certes, le militarisme allemand encouragé par une alliance que
nous répudions renforce ses positions et s'oppose à la détente.

A l'image de l'Union des Résistants, l'union des grands alliés
victorieux en 1945, encouragée par les premiers éléments de la détente
contribuera à l'avancement des solutions qui écarteront les dangers
que représente de nouveau le militarisme allemand.

Le recul des dangers et des forces de guerre par l'union des Résistants
et des hommes épris de paix, voilà, notre deuxième vœu.

Notre troisième vœu c'est le renforcement de l'union des Résistants
des Anciens Combattants pour la défense de leurs droits. Dans
ce domaine l'année qui vient de s'écouler a été moins posi-
tive. Toutefois, le règlement à nos camarades Déportés, Internés
et Familles, de l'indemnité allemande aux victimes du nazisme a
quand même été un succès.

111
(3)

Nous avons encore un quatrième vœu à formuler, la satisfaction de nos revendications. Nous en avons formulé pas mal aux pouvoirs officiels, qui ont toutes été reconnues justes et logiques par ces mêmes pouvoirs, mais nos revendications restent dans les bureaux du ministre des A.C. ou dans ceux du ministre des finances.

Pour régler toutes ces revendications il faudrait 88 milliards, mais savez-vous, qu'un seul porte-avions avec ses avions et ses quatre bateaux escorte coûte 110 milliards?

savez-vous que chaque français, les enfants y compris, paye par an 48,000 ₣ pour alimenter le budget de la guerre?

Jusqu'à nous sommes sur la question des revendications, nous en avons à formuler et de très importantes.

~~D'abord~~ Comme nous vous l'indiquions dans notre première lettre d'invitation à cette assemblée, à la libération ^{du Finistère} il y avait en 1944 officiellement 10.000 Résistants dans notre département, il y a seulement 3000 et quelque qui ont obtenu la carte de combattant, donc voyez-vous chers amis, dans ce domaine, nous avons un travail formidable à faire en matière de revendication.

Savez-vous que la possession de cette carte de combattant vous donne droit à certains avantages. D'abord en la possédant vous ^{avez} de suite droit à tout ce que l'office départemental et interdépartemental concède à ses ressortissants, notamment le droit ^{des} prêts à 2% environ, à des dons parfois selon les cas, à la retraite du combattant, à des emplois réservés, au droit aux pensions militaires auquel se rattachent d'autres avantages tels l'affiliation à la sécurité sociale à partir d'un taux de 85% au carnet de soins gratuits etc. - -

Ceux qui ont été blessés pendant la guerre ou sont malades par suite de la guerre peuvent prétendre à des pensions, - -

1111
(4)

C'est la Direction Interdépartementale, (pour nous actuellement c'est Rennes), qui instruit les demandes de pension d'invalidité, de veuve et d'ascendant, d'orphelin, d'aggravation, d'indemnité de soins aux tuberculeux, d'allocation aux implacables, d'attribution des Emplois Réservés et elle est chargée du contrôle et de la surveillance des soins gratuits.

Le service départemental de l'Office National des Anciens Combattants qui pour nous se trouve à Quimper, reçoit les demandes de cartes de Combattant, de retraite du Combattant, de carte d'invalidité, d'immatriculation à la S. A. du régime Spécial. Il est chargé d'attribuer les secours, les prêts, de subventions en faveur des A. C., des pensionnés, des ayants cause de pensionnés.

Le service est également chargé de la rééducation professionnelle, du respect de la loi sur les emplois obligatoires et de l'aide aux pupilles de

la Nation.

Ceux qui sont pensionnés sont-ils sûrs d'être à leur taux d'après le barème des pensions ?

— Les veuves de guerre qui sont âgées de 60 ans au moins, si elle ne sont pas impossibles sur le revenu, ont droit à une pension exceptionnel et un montant trimestriel de 77.290^f à la place de leur pension au taux normal ou au taux de reversion.

— Pour les Ascendants le père quand il a 60 ans, la mère quand elle a 55 ans peuvent formuler une pension d'ascendant, même si elles n'ont pas sollicité ou obtenu la mention "mort pour France" pour leur fils dont le décès leur ouvre droit à cette pension.

Nous revendiquons l'augmentation de la Retraite du Combattant dont le taux annuel à partir du 1-janvier 1964 est de 20.592%, avant ce taux était de 17.292%. Seulement là encore le gouvernement nous divise sérieusement, puisque les A. C. de 14-18 avait 17.292% avant et ceux de 39-45 n'avaient que 3.500^f par an. Nous n'admettons pas ça, aussi nous avons lutté et continuerons à le faire et ici que nous soyons égaux comme retraite et évidemment nous exigeons la retraite la plus élevée. Nous avons tous ~~combattu~~ ^(au même titre) combattu pour la libération de la France et de ce fait nous devons avoir la même retraite de Combattant.

III
(5)

La possession de la Carte de Combattant donne en outre le droit à des bonifications de service, d'avancement, d'échelons etc. pour les personnes employées dans des services publics ou étant fonctionnaires, par exemple les gars de l'arsenal, des P.T.T., de la S.N.C.F., des perceptions, de la Mairie, de l'enseignement etc. -- bénéficient de ces avantages.

Toutefois, depuis que le gouvernement ~~de gauche~~^{actuel} est en place, à l'arsenal, le rappel d'un échelon de salaire depuis le 1^{er} novembre 1952 est supprimé et pour faire valider nos services militaires par faits de Résistance devient de plus en plus dur. Cela était pourtant très appréciable surtout au départ en retraite.

Nous continuerons à lutter pour reconquérir ces droits et pour les améliorer.

Nous ferons tout ce qui est possible pour la suppression de toutes les forclusions dont pas mal de camarades sont lésés, pour l'obtention de leur carte de Combattant et d'autres droits. Les membres des Forces Françaises Combattantes sont particulièrement touchés par les forclusions, beaucoup des Forces Françaises de l'Intérieur le sont également.

~~Avant de terminer~~ Avant de terminer je ferai un appel pour que tous les Anciens Combattants de la Résistance ici présents prennent leurs cartes d'Adhérents 1964 dès maintenant à l'A.N.A.C.R. et qu'ils fassent savoir aux A.C. de la Résistance ^{(qu'ils connaissent et} qu'ils viennent chez nous pour prendre leur carte, que nous avons actuellement à l'A.N.A.C.R. ~~des~~ des Résistants de toutes les organisations de combat ayant existé pendant la guerre.

Qu'ils sachent également, que les militants de notre Association sont à leur disposition pour intervenir auprès des services officiels de l'administration et pour y déposer leurs demandes et leurs requêtes.

Avant de terminer, je fais également un appel comme notre secrétaire le camarade For Bouguen l'a déjà fait ^(tous les jours) pour aller à

ASSOCIATION NATIONALE
DES ANCIENS COMBATTANTS de la RESISTANCE

DEPARTEMENT du FINISTERE

A. N. A. C. R.

Comité de Brest
rue Duquesne
Baraque des A. C. et V. G.

Brest, le 28 février 1966

- BREST -

Cher Ami Résistant,

Le Comité de BREST de l'A. N. A. C. R., organise son Assemblée Générale dimanche 6 MARS 1966 à 9 h 30, salle Lombard, Angle des rues Algésiras et Duquesne.

Le Comité poursuit inlassablement son but; défense des droits des Résistants, action contre les forclusions, union des Résistants, etc... ; de plus, il perpétue la mémoire de nos camarades disparus.

Ayant encore des droits à faire valoir et des revendications à satisfaire, nous te prions donc de bien vouloir réserver ta matinée dimanche prochain et de te faire un devoir, cher Camarade de la Résistance, **d'assister** à l'Assemblée Générale, au cours de laquelle seront discutées des questions qui te préoccupent.

- ORDRE DU JOUR -

- Introduction par le Président Albert YVINEC (Capitaine CALLAC).
- Rapport Moral et d'activité du Comité ; Rapporteur : Charles BACONNET.
- Rapport Financier : Raymond LEAUSTIC.
- Explication sur les droits, forclusions, demandes de cartes de combattant, de décorations, etc... par Jean NEDELLEC.
- Renouvellement du Bureau.

- VIN D'HONNEUR -

Nous te remercions d'avance de ta présence.

Reçois, cher Camarade Ancien Combattant de la Résistance, nos fraternelles et patriotiques salutations.

LE COMITE.



4 / temps efface un droit ni, en l'espèce, d'une
activité combattante qui a profité à la nation.

Il suis d'avis, qu'aucune forclusion ne saurait
pas plus moralement que matériellement, être opposée
à toute demande de titre assortie de justifications,
apportant la preuve irréfutable que les conditions
légales posées par son obtenteur sont effectivement
remplies.

~ ~ ~ Citations des Forclusions.

Prix et secours voir feuille
~~Parité des générations du feu - Histoire de la Résistance - Retraite Combattant? Quelle différence?~~
Puis lecture des Veuves

1 Finistère Congrès National - Toulouse. 9

ASSOCIATION NATIONALE
DES ANCIENS COMBATTANTS de la RESISTANCE

DEPARTEMENT du FINISTERE

A. N. A. C. R.

Comité de Brest
rue Duquesne
Baraque des A. C. et V. G.

Brest, le 28 février 1966

- BREST -

Cher Ami Résistant,

Le Comité de BREST de l'A. N. A. C. R., organise son
Assemblée Générale dimanche 6 MARS 1966 à 9 h 30, salle Lombard,
Angle des rues Algésiras et Duquesne.

Le Comité poursuit inlassablement son but; défense des
droits des Résistants, action contre les forclusions, union des
Résistants, etc... ; de plus, il perpétue la mémoire de nos camarades
disparus.

Ayant encore des droits à faire valoir et des revendica-
tions à satisfaire, nous te prions donc de bien vouloir réserver ta
matinée dimanche prochain et de te faire un devoir, cher Camarade
de la Résistance, d'assister à l'Assemblée Générale, au cours de la-
quelle seront discutées des questions qui te préoccupent.

- ORDRE DU JOUR -

- Introduction par le Président Albert YVINEC (Capitaine CALLAC).
- Rapport Moral et d'activité du Comité ; Rapporteur : Charles BACONNET.
- Rapport Financier : Raymond LEAUSTIC.
- Explication sur les droits, forclusions, demandes de cartes de combattant, de décorations, etc... par Jean NEDELLEC.
- Renouvellement du Bureau.

- VIN D'HONNEUR -

Nous te remercions d'avance de ta présence.

Reçois, cher Camarade Ancien Combattant de la Résistance,
nos fraternelles et patriotiques salutations.

LE COMITE.



ASSOCIATION NATIONALE
DES ANCIENS COMBATTANTS de la RESISTANCE

DEPARTEMENT du FINISTERE

A. N. A. C. R.

Comité de Brest
rue Duquesne
Baraque des A. C. et V. G.

Brest, le 28 février 1966

- BREST -

Cher Ami Résistant,

Le Comité de BREST de l'A. N. A. C. R., organise son Assemblée Générale dimanche 6 MARS 1966 à 9 h 30, salle Lombard, Angle des rues Algésiras et Duquesne.

Le Comité poursuit inlassablement son but; défense des droits des Résistants, action contre les forclusions, union des Résistants, etc... ; de plus, il perpétue la mémoire de nos camarades disparus.

Ayant encore des droits à faire valoir et des revendications à satisfaire, nous te prions donc de bien vouloir réserver ta matinée dimanche prochain et de te faire un devoir, cher Camarade de la Résistance, **d'assister** à l'Assemblée Générale, au cours de laquelle seront discutées des questions qui te préoccupent.

- ORDRE DU JOUR -

- Introduction par le Président Albert YVINEC (Capitaine CALLAC).
- Rapport Moral et d'activité du Comité ; Rapporteur : Charles BACONNET.
- Rapport Financier : Raymond LEAUSTIC.
- Explication sur les droits, forclusions, demandes de cartes de combattant, de décorations, etc... par Jean NEDELLEC.
- Renouvellement du Bureau.

- VIN D'HONNEUR -

Nous te remercions d'avance de ta présence.

Reçois, cher Camarade Ancien Combattant de la Résistance, nos fraternelles et patriotiques salutations.

LE COMITE.



Assemblée Générale des Comités de Prest. de l'ANACR le dimanche 6 mars
1966, Salle Lombard 24 rue Algésiras. Prest.

Rapport sur les droits et revendications prononcé par Jean Le Tuellec

Mesdames, Messieurs, Chers Camarades.

L'hommage des disparus doit s'accompagner du droit des
survivants. Pour imposer nos droits dont beaucoup sont
bafoués ou supprimés, je vous en parlerai tout à l'heure
il est indispensable d'agir tous ensemble.

Il ne peut être question d'ignorer les très nombreux
A.C. de la Résistance qui sont autour de nous de la R.I.F.,
F.F.I., des F.F.C. des F.F.L. des D.I.R., des D.I.P. des Refract.

D'abord, je voudrais brièvement vous résumer ce que
l'Office Dép. des A.C. et V. de G. vous donne droit.

Mais pour être ressortissant de l'Office des Combattants,
il faut en premier lieu posséder la carte de Combattant

reçu de guerre, titre de guerre ou pupille de la Nation

~~pour~~ pour l'obtention de la Carte de C.V.R. Il y
a forclusion dont je vous parlerai tout à l'heure,
mais on peut ~~faute de~~ obtenir la Carte de Combattant
de Combattant ^{de guerre} 59-45 au titre de la Résistance
en établissant un dossier de demande de Carte
de Combattant dont voici les pièces exigées.

- 1°/ Remplir les feuilles A et B fournies par l'Of.
Dép. des A.C.
- 2°/ Deux attestations circonstanciées
de moins de 3 mois
- 3°/ un bulletin de naissance datant
et 4°/ 2 photos d'identité

Explications sur l'envoi et la suite donnée au dossier.

La lutte pour ^(nos revendications et la défense de nos) ~~les~~ droits est une tâche essentielle et permanente de notre Association. Elle conditionne et marque sa place dans le monde Combattant et à l'U.F.A.C. aux côtés des autres grandes Associations d'A.

L'union qui se réalise 27 ans après la libération est notre légitime fierté. Elle nous impose le devoir de définir les revendications de la Résistance, de publier la charte de ses droits, de défendre plus et mieux les intérêts matériels et moraux des Résistants dont nous avons la charge.

La Résistance était un combat permanent ne comportant ni armistices, ni zones neutres, ni trêves, ni garanties d'aucune sorte. Toutes les formes d'activité se conditionnaient étroitement. Le danger pour le Combattant et sa famille était constant et partout et ce, dès le ^{premier} acte ou le premier jour ^{de son accord à} d'adhésion à la Résistance, jusqu'à la libération.

Il découle de cette réalité historique indéniable que le Résistant doit être considéré comme un Combattant volontaire dans une unité combattante, en zone de combat, du jour de son entrée dans la Résistance, au jour de la libération.

Il doit ~~être~~ ^{être} à même de pouvoir prouver sa qualité.

3

de Résistant par tous les moyens, sans
 limitation dans le temps, *C'est pour cela que nous luttons
 contre les forclusions.*
~~C'est pour cela~~ Cette qualité reconnue doit lui
 valoir tous les droits et réparations attribués à tous les
 autres A.C. : Titres - Pensions - Décorations - Aide de
 l'Of. du Comb. - Bonifications *de terres* - Avantages de Campagnes
~~de Campagnes~~ - Retraite de Combattant, etc. -

J vous disai au début de mon exposé que
 malgré que vos droits sont bafoués et même supprimés
 il vous en reste encore quelques uns dont
 voici sommairement l'essentiel - - -
 voir le petit feuillet A.R.A.C. - - -

Maintenant nous sommes fermement résolus à
 lutter contre les nombreuses forclusions qui
 suppriment tous ^{les} droits aux nombreux camarades
 A.R. qui n'ont pas encore fait le nécessaire
 pour l'établissement de leur dossier et il y en
 a beaucoup, puisqu'il y a dans le Finistère
 à la libération, j'en décomptais dernièrement avec le
 C. el Faucher, il y avait 20.000 A.C. de la R. et
 il y a à peine 4.000 qui ont eu leur titre
 officiel. Donc il s'agit essentiellement
 de savoir s'il peut être admis que le - - -
 - - - (page 4)